PN.ABZ-886
92775

CHEMONICS INTERNATIONAL INC.

PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
PLANIFICATION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES

VOLUME I. RAPPORT DE SYNTHÈSE

Contrat No. 624-0219-C-2094-00
Préparé par
Paula J. Williams et Boubacar Thiam
Experts-conseils

Soumis à:
l'Agence américaine pour le développement international (USAID)
Conakry, République de Guinée

Soumis par:
Chemonics International Inc.

Décembre 1996

TABLE DES MATIÈRES

			Page
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS			i
COMPENDIUM EXÉCUTIF			iii
SECTION I	INTRODUCTION		I-1
	A.	Aperçu général	I-1
	B.	Gestion communautaire des ressources naturelles : le contexte	I-2
	C.	Consultation sur la gestion communautaire des ressources naturelles	I-2
SECTION II	PROCESSUS DE CO-GESTION DE LA FORÊT CLASSÉE DE NIALAMA		II-1
	A.	Introduction	II-1
	B.	Activités précédentes du projet de gestion des ressources naturelles	II-1
	C.	Démarche méthodologique	II-2
	D.	Activités et résultats	II-3
	E.	Conclusions	II-5
	F.	Recommandations	II-6
	G.	Plan d'action pour le comité forestier et la co-gestion de Nialama	II-9
SECTION III	GESTION DES TERROIRS: PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS À DISSA		III-1
	A.	Introduction	III-1
	B.	Démarche méthodologique	III-2
	C.	Activités et résultats	III-4
	D.	Conclusions	III-6
	E.	Recommandations	III-9
	F.	Plan d'action pour le renforcement des comités de gestion, la Planification participative et la gestion des terroirs villageois	III-12
ANNEXE A	CAHIER DES CHARGES		A-1
ANNEXE B	BIBLIOGRAPHIE		B-1
ANNEXE C	PROGRAMME DE TRAVAIL		C-1
ANNEXE D	PHOTOGRAPHIES		D-1

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier tous nos collaborateurs qui ont participé dans nos travaux. Malgré leur surcharge de travail, les villageois, particulièrement les membres du comité forestier et d'autres participants dans le voyage d'étude, nous ont accordé leur temps et échangé leurs points de vue. Ils nous ont reçu d'une manière très chaleureuse dans leur vies, leurs villages et leurs foyers.

Nous avons beaucoup apprécié l'assistance et la camaraderie des collèges suivants : les techniciens des BRP de Koundou et Dissa, les bénévoles du Corps de la paix, l'assistance technique du projet et le personnel d'appui, le coordinateur régional, le coordinateur national, M. Oulin Diallo de l'UGVD, le dr. Son et le dr. Kalo de l'USAID, M. Jeff Trucksess et M. David Gibson de Chemonics International.

Nous apprécions l'assistance d'autres collègues, qui ont préparé leurs commentaires pour un avant-projet de ce rapport : M. Dantily Diakité, M. Alpha Bacar Bah, M. Steve Aversa, M. Tom Erdmann, Mme Jennifer Peterson et M. David Gibson. Nous avons aussi reçu des critiques sur certains éléments du rapport d'autres collègues, M. Pe Vincent Gamy et M. Mohammed Oulin Diallo. D'autres commentaires utiles ont été obtenus dans les réunions finales avec les représentants de la DNEF et de l'USAID. Nous avons essayé de prendre en considération leurs suggestions en revoyant le rapport. Nous voulons aussi remercier M. Oulin Diallo pour les photos prises, inclues dans ce rapport.

Les auteurs du présent rapport, ont été ravis d'avoir eu la possibilité de collaborer. Ils ont pu tirer enseignement mutuel de leurs expériences réciproques.

En dépit de cette assistance, les auteurs sont seuls responsables des analyses, des conclusions et des recommandations présentées ici. Les idées et les opinions dans ce rapport ne représentent pas les positions officielles de la DNFF, de l'USAID ni de Chemonics International.

Paula J. Williams et Boubacar Thiam

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BRP	Bassin représentatif pilote
CG	Comité de gestion
CGIV	Comité de gestion inter-villageois
CLUSA	Cooperative League of the United States of America
CRD	Communauté rurale de développement
DNEF	Direction nationale des eaux et forêts
DNFF	Direction nationale des forêts et de la faune
DPDRE	Direction préfectorale du développement rural et de l'environnement
ERP	Evaluation rurale participative
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
GPS	Geographical Positioning System
GRC	Groupement représentatif communautaire
ha	hectare
km	kilomètre
LPDA	Lettre politique de développement agricole
MAEF	Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Forêts
MARP	Méthode accélérée de recherche participative
ONG	Organisation non gouvernementale
PADRI/MG	Programme de développement rural intégré de la moyenne Guinée (projet FAO Dalaba)
PAFT	Programme d'action forestière tropicale
PGRN	Projet de gestion des ressources naturelles
PMU	Unité de gestion du projet (Project Management Unit)
SPFF	Section préfectorale des forêts et de la faune
TV	Terroir villageois
UGVD	Union guinéenne des bénévoles de développement
USAID	Agence américaine pour le développement international (United States Agency for International Development)

Cours de change :

1000 francs guinéens = 1,00 dollar américain (octobre 1996)

COMPENDIUM EXÉCUTIF

A. Introduction

Depuis 1993, le projet de gestion des ressources naturelles (PGRN) intervient dans trois bassins représentatifs pilotes (BRP) de la Moyenne Guinée et de la Basse Guinée : Diaforé, Koundou et Dissa. Dans les BRP, le projet a oeuvré avec les communautés locales, pour améliorer leur gestion des ressources naturelles.

Dans chaque BRP, le projet a encouragé les villageois à créer des Comités de Gestion (CG), pour gérer des activités communautaires réalisées avec le projet, comme l'aménagement des sources ou le reboisement des têtes de source. Ces CG ont été créés dans 13 villages à Dissa, 9 villages à Koundou, et 9 villages à Diaforé. Certains CG voient leur rôle simplement comme étant d'assurer «la gestion des acquis du projet». D'autres CG, surtout dans le BRP de Dissa, ont pris l'initiative d'élargir leurs activités pour une gestion plus large de leur terroir villageois, par exemple, de décider de créer une «mise en défense» des forêts naturelles ou des bosquets, ou d'essayer de contrôler les charbonniers. Le projet a jugé nécessaire de renforcer des actions des CG, de les dynamiser, pour les aider à élaborer des plans et des actions concrètes pour mieux gérer les ressources naturelles dans leurs terroirs. L'objectif est d'assurer la responsabilisation des communautés et d'assurer la pérennité des actions à l'issue du projet.

Dans le BRP de Koundou, la forêt classée de Nialama couvre plus de 60% de la superficie du bassin. Depuis son classement en 1943, la forêt n'a pas été surveillée de près et s'est beaucoup dégradée. Après plusieurs études, le projet a proposé de lancer un processus de co-gestion pour cette forêt, avec un partenariat entre les populations locales et l'Etat. L'idée est d'élaborer et négocier un plan d'aménagement et un contrat, qui préciseront les responsabilités et les avantages pour chaque partenaire. Pour faire cela, il a fallu mettre en place un comité inter-villageois, ou une autre structure, pour représenter les intérêts de la population et négocier avec l'Etat. Ce processus pilote, sera un premier essai en Guinée.

Fin mai 1996, le projet a décidé d'engager deux consultants (une Américaine et un Guinéen), spécialistes en gestion communautaire des ressources naturelles, pour aider l'équipe du projet. Leur mission avait pour but de renforcer les actions du projet pour promouvoir la meilleure gestion et co-gestion communautaire des ressources naturelles. Ils étaient chargés d'aider quatre villages pilotes à renforcer les CG et à créer des plans de gestion des terroirs villageois. Ils avaient aussi la responsabilité d'aider l'organisation d'un comité inter-villageois pour la co-gestion de la forêt de Nialama.

Ce rapport présente les démarches méthodologiques, les résultats, les conclusions et les recommandations de cinq mois de travail (de la fin mai 1996 à la fin octobre 1996). Le rapport commence par une introduction générale. Une synthèse des démarches méthodologiques, des résultats, des conclusions et des recommandations s'organisé en deux chapitres, l'un sur la co-gestion de Nialama à Koundou, l'autre sur la gestion des terroirs villages à Dissa. Les détails des activités sont présentés dans deux manuels d'orientation.

5

B. Co-gestion de la forêt classée de Nialama dans le BRP de Koundou

Pour lancer un processus de co-gestion de la forêt classée, les consultants ont organisé une série de réunions en juin et juillet avec les autorités locales et les villageois, avant de convoquer une assemblée villageoise. Le 16 juillet, cette assemblée a choisi 16 représentants pour membres d'un comité inter-villageois, dénommé le «Comité forestier». Pendant une période de trois mois, les consultants ont assuré le soutien et la formation du comité, sur les aspects techniques et sociaux de ses travaux. Ils ont collaboré avec le personnel du projet et les conseillers pour élaborer des objectifs et des propositions majeures pour un plan d'aménagement de la forêt. Le comité s'est organisé et il a développé des statuts et un règlement intérieur. Six membres du comité ont participé à un voyage d'étude dans d'autres villages gestionnaires de forêts naturelles ou de plantations d'arbres. Le 29 octobre, le comité a tenu une deuxième assemblée villageoise, où les représentants ont avalisé le plan provisoire d'aménagement et les statuts du groupement forestier.

Ce processus a rétabli la confiance entre les populations locales et la Direction nationale des eaux et forêts. Malgré leurs occupations agricoles, les villageois, et surtout les membres du comité forestier, se sont investis dans le processus. Pour eux, il s'agit d'une priorité urgente, car ils considèrent la co-gestion de la forêt comme une façon d'améliorer leur niveau de vie. Les villageois commencent à mieux comprendre comment gérer une forêt pour sauvegarder ses valeurs écologiques et développer des ressources économiques. Le personnel du BRP de Koundou (les techniciens et les bénévoles du Corps de la paix), le coordinateur régional du projet, et un animateur d'une ONG locale, l'UGVD, ont pris part à toutes les étapes du processus. Ils peuvent facilement continuer à soutenir la population dans les négociations du contrat et la mise en exécution du plan d'aménagement et des systèmes de suivi et évaluation. D'autres représentants de la DNEF ont participé à quelques sessions du processus. Pour continuer la co-gestion à longue échéance et la reproduire dans les autres forêts classées en Guinée, il sera essentiel d'organiser des ateliers de formation et de réaliser des brochures et des manuels d'orientation pour le personnel de la DNEF et les autorités locales, comme les CRD.

C. Gestion des Terroirs villageois dans le BRP de Dissa

Pour renforcer les actions des comités de Gestion (CG) villageois, les consultants ont lancé un processus de planification participative, pour arriver à une carte de «vision future» et un plan d'action pour chacun de 4 villages pilotes. Leur objectif était d'aider les villageois à décider sur leurs priorités de développement et de gestion des ressources naturelles, et d'identifier des possibilités à réaliser leurs aspirations. Le but était de tester un processus simple, qui peut être facilement répliquer dans les autres villages et que le villageois peuvent continuer après la fin du projet.

Tout d'abord, les consultants ont tenu une série de réunions avec les 13 comités de Gestion dans le BRP de Dissa, pour analyser leurs capacités et perceptions. Ensuite, les consultants ont choisi quatre villages comme villages pilotes. Les consultants ont présenté le processus prévu, et les quatre villages ont décidé participer. Dans une série de quatre à cinq réunions, les consultants ont pu faire un mise au point de leurs problèmes et des solutions possibles, et une liste de priorités. Six représentants des 4 villages ont participé au voyage d'étude, où ils ont vu comment d'autres villages gèrent leurs terroirs et leurs ressources naturelles. Les consultants ont pu réaliser les dernières étapes du processus, créer une carte de vision future dans un village, et un plan d'action dans un autre village. Vers la fin du processus, avec la participation d'autres partenaires de développement (le secrétaire communautaire de la CRD, le chef de cantonnement,

6

et un représentant d'une ONG), les villageois ont mieux saisi qu'ils ont plusieurs possibilités d'assistance et de collaboration, pas seulement par le projet. L'équipe du BRP (les techniciens et les bénévoles du Corps de la paix) a oeuvré dans toutes les étapes du processus et fait preuve d'enthousiasme pour continuer le processus et le reproduire dans les autres villages.

D. Conclusions générales

Ces efforts sont des efforts pilotes pour la Guinée. Les consultants ont obtenu des résultats très prometteurs, mais ils sont encore très fragiles. Il sera essentiel que les partenaires du développement continuent à les soutenir.

Les consultants ont pu renforcer les compétences des villageois, des techniciens du projet, et d'autres collaborateurs quant aux démarches participatives pour un développement décentralisé. Les consultants ont oeuvré de concert pour la formation sur les techniques de sensibilisation, d'animation, et de vulgarisation et le développement des aides visuelles. Les consultants ont utilisé des démarches similaires dans les deux bassins, mais sur les échelles différentes, à l'échelon villageois et inter-villageois.

Le programme des consultants était relativement ambitieux. Une difficulté majeure étant que leur mission de consultance a eu lieu pendant la saison pluvieuse, quand les villageois étaient très occupés dans les champs. Toutefois, les consultants ont réussi à réaliser la plupart de leurs objectifs. L'essentiel est que les villageois et le personnel du projet soient capables de continuer ces actions de gestion communautaire des ressources naturelles.

Pour aider les équipes des BRP à poursuivre les processus et à les reproduire ailleurs, les consultants ont préparé des manuels d'orientation, qui présentent le processus suivi, les outils et les résultats de leurs travaux. Les consultants ont aussi élaboré des plans d'action, pour la suite à donner à deux types d'activités.

E. Recommandations

E1. Co-gestion de la forêt de Nialama

1. Pour bien comprendre les options et faire une analyse des possibilités diverses de co-gestion d'une forêt naturelle, les populations locales, surtout le comité forestier, devra s'informer, et aussi recevoir un soutien et une formation. Il convient d'amener le comité à s'engager de manière très participative et à faire ses propres analyses. Pour appuyer ce processus, il convient de continuer à employer une gamme de techniques participatives (par exemple, MARP, diagnostics participatifs, voyage d'étude, ou divisions d'étude en forêt).

2. Les aspects participatifs de la co-gestion nécessiteront l'appui continu : (a) d'un animateur d'une ONG, qui mettra l'accent sur le développement organisationnel et la médiation de négociations ; (b) de la formation technique, fournie par le personnel du projet, la DNEF, et peut-être les conseillers ; (c) de l'assistance provisoire et du suivi du projet (coordonné par un comité) sur les aspects logistiques, organisationnels et techniques.

3. Il sera nécessaire que le projet puisse continuer à engager un animateur local, qui peut venir d'une ONG telle que l'UGVD. Il peut aider l'équipe du bassin et le comité forestier, spécifiquement quant aux aspects organisationnels et à l'animation du processus de négociation. Il peut continuer à aider le personnel du projet et le comité jusqu'à l'élaboration du plan final

d'aménagement pour la forêt classée et la signature d'un contrat entre le comité et la DNFF. Ensuite, il convient de prévoir un soutien futur de l'UGVD, ou du personnel du projet, ou des bénévoles de Corps de la paix ou d'autres.

4. Le personnel du projet doit assurer le suivi des activités lancées par les consultants pour la co-gestion de la forêt de Nialama. Les consultants suggèrent qu'un comité soit organisé, qui peut comprendre le coordinateur régional, le directeur du BRP, le spécialiste agro-forestier et le sociologue (qui est chargé du développement des entreprises).

5. Le projet doit jouer les rôles suivants:

- Formation et appui de la population, surtout des membres du comité forestier dans les domaines suivants :

  - les aspects organisationnels, notamment l'élaboration des statuts, des règlements intérieurs, l'achèvement des procédures pour obtenir la reconnaissance officielle du groupement forestier, pour permettre la signature du contrat entre la population (représentée par le comité forestier) et la DNEF

  - les négociations au sein des populations locales concernant la répartition des avantages et des responsabilités entre les habitants, les sanctions contre les particuliers qui ne respectent pas le plan d'aménagement ; la division de la forêt en zones aux fins d'utilisation et de responsabilisation des différents villages, et le développement des procédures au niveau villageois pour l'affectation des droits d'utilisation et des responsabilités de protection

  - l'assistance dans le cadre des problèmes financiers, tels que la création et la gestion de fonds, l'ouverture d'un compte bancaire, la création des stratégies et de règlements pour la gestion des revenus, la commercialisation des produits et le marketing, etc.

  - la sensibilisation permanente aux valeurs écologiques de la forêt (l'éducation environnementale), les droits d'utilisation et les responsabilités de protection, par diverses techniques médiatiques, de vulgarisation auprès des populations locales et d'éducation dans les écoles. (L'appui continu des bénévoles du Corps de la paix pour les programmes de l'éducation environnementale sera essentiel).

  - les aspects techniques concernant l'aménagement de la forêt, par exemple les techniques de coupe, la lutte contre les feux de forêt, etc.

- Animation du processus de finalisation du plan d'aménagement et les négociations concernant le contrat entre la population et l'Etat

6. Le suivi et l'évaluation du processus pilote de co-gestion est important pour assurer la conformité avec le contrat de co-gestion de la forêt et pour évaluer des impacts sociaux et environnementaux. Ce processus demandera la participation de tous les partenaires. Il est vital de développer des systèmes participatifs de suivi et d'évaluation. Les villageois et le comité forestier auront besoin de ces renseignements pour suivre l'évolution de la co-gestion et, si nécessaire, pour modifier leurs activités, en fonction des objectifs du plan d'aménagement.

7. Si ce processus de co-gestion doit être reproduit ailleurs, il sera important de rationaliser la procédure administrative pour la reconnaissance officielle des droits des populations locales en ce qui concerne la passation de contrats avec l'Etat.

8. La DNEF, les CRD et les villageois devront recevoir une formation considérable sur les démarches participatives pour la co-gestion et l'aménagement rationnel des forêts naturelles. (La DNEF aussi aura besoin de plus de formation générale sur la préparation des plans d'aménagement forestier).

9. Si possible, il sera souhaitable que l'USAID continue à appuyer ce processus nouveau. Dans les autres pays, les projets de co-gestion forestière ont souvent été soutenus pendant plusieurs années. L'assistance de l'USAID est important pour consolider des efforts déjà réalisés pour la co-gestion de Nialama, et pour en assurer la continuation jusqu'à la négociation du contrat et la mise en oeuvre du plan d'aménagement. L'USAID peut appuyer la reproduction de ces efforts ailleurs en Guinée, avec un soutien aux sessions de formation et la reproduction de la documentation clé, par exemple les brochures ou les manuels d'orientation.

E2. Renforcement des comités de gestion et de la planification participative et de la gestion des terroirs villageois

1. Avant la fin de l'année 1996, le personnel du BRP de Dissa devrait aider les 4 villages pilotes à compléter le processus de planification. Il convient d'achever la préparation des "visions futures" de chaque village, comprenant des plans schématiques d'action et des cartes.

2. La programmation de la gestion des terroirs villageois, cartes futures et plans d'action compris, doit être suivie d'efforts concrets sur le terrain. L'équipe du BRP doit appuyer les villages pilotes, en ce qui concerne l'assistance technique, la formation, et les contacts avec les autres partenaires. Ces actions doivent figurer à titre une priorité dans le programme de travail du projet pour l'année 1997, en vue d'assurer la pérennité des actions à la suite du projet.

3. Toutes les données et les analyses faites avec les villageois doivent être mises à la disposition des populations concernées. Dans le mesure du possible, le personnel du BRP et les bénévoles du Corps de la paix devraient travailler avec les villageois pour développer des moyens visuels (images, symboles) afin d'indiquer les éléments des plans d'action, pour que les villageois puissent les interpréter facilement. L'équipe peut les réunir sous forme de «livret villageois» qui présentera les éléments clefs (copies des cartes, analyses, MARP, enquêtes, etc) en langue locale ou par des images. Ce livret peut aussi inclure des fiches et des systèmes de notation simples pour suivre et auto-évaluer les plans d'action.

4. En ce qui concerne le projet ou la DNEF, les techniciens peuvent suivre et évaluer les actions par rapport à des critères développés pour évaluer la performance des CG. Ils doivent s'en occuper avec la suite technique des activités concernant la gestion des ressources naturelles, et laisser la CRD ou les autres partenaires suivre d'autres actions villageoises de développement.

5. Le processus de planification devrait être reproduit, sous une forme simplifiée, dans d'autres villages des BRP de Dissa, Diaforé et Koundou. Cette planification devrait être réalisée durant la saison sèche, quand les villageois auront plus de temps disponible et qu'il sera possible de mobiliser plus de villageois pour participer au processus de planification. Une version simplifiée de la planification pourrait être réalisée dans une série de quatre visites par village.

Durant la saison sèche, il peut être possible de réaliser ces travaux dans un village donné en une semaine.

Si possible, le processus de planification doit être réalisé dans davantage de villages avant la fin de 1996, pour que le personnel de projet puisse fonder ses plans annuels de travail de 1997 sur les plans d'action villageois.

6. Pour que les techniciens des autres bassins puissent lancer des processus de co-gestion ou de planification participative des terroirs villageois, il convient de leur donner plus de formation. Cette formation doit mettre l'accent surtout sur la méthode dite «d'évaluation rapide participative» et sur leur rôle d'animateurs, au lieu de celui d'agents de vulgarisation. Deux membres du personnel du BRP de Dissa pourraient être envoyés dans chacun des autres BRP pendant une semaine, pour servir de formateurs pour les autres équipes.

7. La formation des techniciens des BRP doit inclure l'utilisation et la création des aides visuelles, ou d'autres moyens d'animer l'analyse, la planification, le suivi et l'évaluation participative avec une population analphabète. Le personnel du projet doit développer un ensemble d'images visuelles qui peuvent être photocopiées, pour simplifier la préparation des réunions villageoises.

8. Avant la fin de la phase actuelle du projet (septembre 1997), le personnel du projet devrait tâcher d'aider le plus de villages que possible à préparer et à commencer à exécuter leur propre plan de gestion de terroir villageois. Puisque ce travail nécessite la participation de tout le personnel du BRP, il devra être noté comme une activité majeure dans le plan de travail du projet pour 1997.

9. Bien que le projet doive aider les villageois à développer des plans qui abordent toutes les priorités de village, le projet devrait seulement fournir une assistance technique dans des domaines restreints. L'assistance technique, la formation du projet et l'appui financier devraient être concentrés sur les activités qui sont non seulement des priorités villageoises par rapport aux plans d'action, mais qui suivent également les rayons d'action du projet (la gestion des ressources naturelles, la production agricole, les petites entreprises et la promotion féminine). Pour d'autres activités, le techniciens peuvent aider les villageois en trouvant d'autres partenaires du développement.

10. Dans des villages où le processus de planification est réalisé, le personnel de projet devrait seulement collaborer avec des villageois à des activités qui ont été incluses dans les plans d'action villageois. Pour ces villages, le projet peut faire son programme de travail pour 1997 à partir des leurs plans. Ainsi, le personnel de projet répondra aux requêtes de ses clients, plutôt que de promouvoir des programmes, des activités ou des technologies particulières. Ce changement exigera un changement de leurs deux mentalités, des villageois et du personnel de projet. Le processus de planification de la gestion des terroirs englobe plusieurs domaines : l'équipe doit donc être multidisciplinaire.

11. Le projet devrait collaborer avec les comités de gestion, les notables villageois et les autres décideurs locaux pour clarifier et définir les rôles des comités de gestion et des membres individuels de ces comités, ce qui est particulièrement important pour la délégation des responsabilités afin d'exécuter les plans d'action villageois.

10

12. Pour chaque BRP, le projet devrait organiser un atelier d'une journée avec les autres agents du développement, pour expliquer et pour les former au processus de planification et leurs rôles potentiels comme animateurs permanents. Dans la mesure où ces officiels souhaitent collaborer, ils devraient être investis dans certaines, ou dans toutes, les réunions villageoises.

13. Si la DNFF veut reproduire ses efforts pilotes, sur la co-gestion d'une forêt classée ou la gestion d'un terroir villageois, il sera nécessaire d'organiser une formation des cadres, surtout au niveau des sections préfectorales et des cantonnements forestiers au niveau sous-préfectoral. Cette formation peut inclure les concepts clés, la démarche et les outils (présentés dans le manuel d'orientation), des visites sur les sites pilotes et une application sur le terrain.

14. Il sera souhaitable qu'on prépare des brochures, des fiches techniques ou d'autres documents de synthèse, qui peuvent être reproduits sur une grande échelle, partout en Guinée.

15. La DNEF peut soutenir les efforts villageois et inter-villageois pour améliorer la gestion des ressources naturelles. La DNEF doit mettre l'accent particulièrement sur la gestion des forets naturelles, l'agro-foresterie, la protection des bassins versants et des sources d'eau, le contrôle des feux de forêt, et la protection de la faune. En liaison avec autres services gouvernementaux, la DNEF peut aussi appuyer l'amélioration de la gestion de bétail, surtout pour réduire les conflits et élaborer des accords entre les propriétaires de bétail (les éleveurs) et les agriculteurs.

16. La DNEF doit étudier la reproduction des efforts de gestion des terroirs villageois et de co-gestion des forêts classées sur une échelle importante. Il sera important de voir comment simplifier la procédure de formation d'un groupement forestier et classer une forêt péri-villageoise. Il sera souhaitable de renforcer des actions déjà réalisées au niveau villageois, comme par exemple la mise en défense des forêts naturelles. Pour continuer ces actions, il convient d'analyser les possibilités de renforcer l'assistance technique fournie aux villageois par les cantonnements forestiers et les SPFF. En outre, le gouvernement doit parachever les textes du code forestier et du régime foncier, qui aideront les villageois à obtenir l'autorité pour mieux gérer leurs ressources.

17. Ces actions de planification participative et de gestion des terroir sont assez fragiles. Si possible, USAID doit trouver des moyens pour continuer son appui et sa collaboration avec ses partenaires dans le cadre de ces efforts.

SECTION I

INTRODUCTION

SECTION I
INTRODUCTION

A. Aperçu général

Depuis la fin 1992, le projet de gestion des ressources naturelles (PGRN) intervient dans trois bassins pilotes représentatifs (BRP) de la Moyenne Guinée, Diaforé, Koundou et Dissa. Dans les BRP, le projet a oeuvré avec les communautés locales, pour améliorer leur gestion des ressources naturelles.

Dans chaque BRP, le projet a encouragé les villageois à créer des comités de gestion (CG), pour gérer des activités communautaires du projet, notamment l'aménagement des sources ou le reboisement des têtes de source. Ces CG ont été créés dans 13 villages à Dissa, 9 villages à Koundou, et 9 villages à Diaforé. Certains CG voient leur rôle simplement comme «la gestion des acquis du projet». D'autres CG, surtout dans le BRP de Dissa, ont pris l'initiative d'élargir leurs activités à une gestion plus large de leur terroir villageois, par exemple, de décider de créer une «mise en défens» des forêts naturelles ou des bosquets, ou d'essayer de contrôler les charbonniers. Le projet a jugé nécessaire de renforcer des actions des CG, de les dynamiser, en vue de les aider à élaborer des plans et des actions concrets pour mieux gérer les ressources naturelles dans leurs terroirs. L'objectif est d'assurer la responsabilisation des communautés et d'assurer la pérennité des actions à la suite du projet.

Dans le BRP de Koundou, la forêt classée de Nialama couvre plus de 60 pour cent de la superficie du bassin. Depuis son classement en 1943, la forêt n'a pas été bien surveillée et elle s'est beaucoup dégradée. Après plusieurs études, le projet a proposé de lancer un processus de co-gestion de cette forêt, avec un partenariat entre les populations locales et l'Etat. L'idée est d'élaborer un plan d'aménagement et de négocier avec les populations locales la gestion de la forêt et un contrat, qui précisera les responsabilités et les avantages pour chaque partenaire. Pour ce faire, il a fallu mettre en place un comité inter-villageois, ou une autre structure, pour représenter les intérêts de la population et négocier avec l'Etat. Ce processus sera un processus pilote, une première en Guinée.

Fin mai, le projet a décidé d'engager deux consultants (une Américaine et un Guinéen), spécialistes de la gestion communautaire des ressources naturelles, pour aider l'équipe du projet. Leur mission de consultance était définie dans le but de renforcer les actions du projet pour promouvoir la meilleure gestion et co-gestion communautaire des ressources naturelles. Ils étaient chargés d'aider dans quatre villages pilotes le renforcement des CG et la création des plans de gestion des terroirs villageois. Les consultants ont aussi la responsabilité d'aider l'organisation d'un comité inter-villageois pour la co-gestion de la forêt de Nialama.

Ce rapport présente les démarches méthodologiques, résultats, conclusions et recommandations de cinq mois de travail (de la fin mai 1996 à la fin octobre 1996). Le rapport commence par une introduction générale. Les démarches méthodologiques, les résultats, les conclusions et les recommandations sont organisés en deux chapitres, l'un sur la co-gestion de Nialama à Koundou, l'autre sur la gestion des terroirs villageois à Dissa.

B. Gestion communautaire des ressources naturelles : le contexte

La gestion communautaire des ressources naturelles remonte à la création des sociétés humaines. En Guinée, selon les régimes fonciers traditionnels, la plupart des terres appartiennent aux propriétaires privés, à des familles ou à des lignées. Certains terrains ont été repris par l'Etat, classés comme domaines étatiques. Cependant, les villageois ont géré certaines ressources de manière collective. Par exemple, ils ont souvent laissé certains bosquets autour des sources d'eau, ou ils se sont mis d'accord sur la rotation des champs et des jachères.

Ces dernières années, les systèmes traditionnels ont beaucoup changé. Dans certaines zones, il y a eu dégradation du couvert végétal, avec la disparition des forêts naturelles et de la faune. Dans les systèmes agricoles, la durée des jachères a diminué et les habitants ont constaté que la fertilité des sols a baissé et que l'érosion a augmenté. Ces changements environnementaux ont beaucoup influencé les régimes hydriques, avec des impacts négatifs pour les populations locales et les autres populations en Afrique occidentale qui dépendent de l'eau provenant du Fouta Djallon.

Comme les autres Etats en Afrique, celui de la Guinée a reconnu ces problèmes et a décidé qu'il convient de renforcer les actions des communautés de base, pour mieux gérer leurs ressources et se développer. Le gouvernement a mis l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des communautés, surtout avec les communautés rurales de développement (CRD). En 1991, la Lettre politique de développement agricole (LPDA) a souligné l'importance de la gestion des terroirs villageois. La politique forestière et le code forestier aussi mettent l'accent sur la participation de la population à l'utilisation rationnelle et à la protection des ressources forestières.

La politique de l'Agence américaine pour le développement international(USAID) en Guinée a aussi évolué. Cette année, l'USAID a lancé une nouvelle Initiative pour le partenariat [New Partnership Initiative (NPI)], une nouvelle politique de collaboration, pour encourager le partenariat entre les différents agents socio-économiques.

Néanmoins, ces politiques sont difficiles à réaliser. L'expérience de développement en Guinée a été le plus souvent assez directive et centralisée. Les villageois et les autorités locales n'ont pas beaucoup d'expérience de la planification participative. Les techniciens et les agents de développement sont souvent plus compétents pour la vulgarisation des techniques que pour l'animation des actions villageoises. Il existe encore des contraintes du système administratif, des lois et des règlements qui empêchent la prise de pouvoir au niveau villageois.

Le PGRN devrait appuyer les populations dans les actions qui concourent à la promotion de ces politiques de collaboration, de décentralisation et de responsabilisation des populations rurales pour mieux gérer leurs ressources naturelles et se développer. Le projet souhaite rendre les villageois capables de négocier avec des partenaires différents pour promouvoir la gestion effective des ressources et susciter le développement.

C. Consultation sur la gestion communautaire des ressources naturelles

Fin mai 1996, deux sociologues, spécialistes en gestion des ressources naturelles, ont été engagés comme conseillers de courte durée par le projet, pour aider le développement des démarches de gestion communautaire des ressources naturelles. Les deux consultants connaissaient déjà le projet. Paula J. Williams est venue pour l'étude de faisabilité du projet (août

1988), des études techniques pour la planification du projet (février-mars 1990) et l'évaluation à mi-parcours (avril-mai 1995). Boubacar Thiam a oeuvré pendant trois ans sur les études foncières faites par le Land Tenure Center dans les trois bassins du projet et ailleurs en Guinée. Il a aussi travaillé à l'étude de co-gestion de la forêt classée de Nialama.

Les objectifs de la mission de consultance étaient les suivants : (1) le renforcement des actions de gestion ou de co-gestion des ressources naturelles, en vue de mettre en place ou de renforcer des structures locales ; (2) la formation des villageois et des techniciens ; (3) le développement des démarches pilotes, qui peuvent être reproduites et appliquées ailleurs. Ces travaux étaient organisés autour de deux grandes tâches. La première était l'investissement moral des populations locales et la mise en place d'un comité inter-villageois pour la co-gestion de la forêt classée de Nialama dans le BRP de Koundou. La deuxième était le développement des démarches pour la gestion des terroirs villageois dans quatre villages pilotes du BRP de Dissa.

L'idée originale était d'entreprendre des actions pilotes de gestion des terroirs villageois de 2 villages dans le BRP de Dissa et 2 villages dans le BRP de Koundou. Après leur arrivée, les consultants ont décidé qu'il valait mieux ne pas confondre les activités de gestion des terroirs villageois et celles de co-gestion d'une forêt classée, pour éviter la confusion chez les villageois et les techniciens. Avec l'accord du projet, les consultants ont modifié le mandat et choisi les 4 villages pilotes, tous dans le BRP de Dissa.

Ce rapport explique les activités de la mission de consultance, les démarches méthodologiques, les résultats et leurs analyses, les conclusions et les recommandations. Les consultants ont préparé un manuel d'orientation, qui donne plus de détails sur les activités réalisées, les outils, les démarches, et les conseils pour leur utilisation.

Le rapport est divisé en deux parties principales, expliquant les activités liées à la co-gestion de la forêt classée et les efforts pilotes dans 4 villages pour le renforcement des comités de gestion et l'amélioration de la gestion des terroirs villageois.

La co-gestion d'une forêt classée, regroupant plusieurs villages et la gestion d'un terroir villageois sont similaires, mais elles signifient des actions sur des échelles différentes. Les consultants ont utilisé des démarches et des outils similaires dans les deux processus. Certaines activités ont été communes, comme:

- un examen de la littérature pertinente (et disponible)
- le choix et l'adaptation des méthodes et des outils pour aider les villageois à réaliser leur propre analyse de leur situation et faire des plans
- des réunions avec la DNFF et d'autres projets concernant la procédure de reconnaissance d'un groupement forestier
- un voyage d'étude avec 12 villageois (6 du comité forestier pour la forêt de Nialama et 6 des villages pilotes à Dissa), 3 techniciens (1 par bassin) et l'animateur de l'UGVD
- la formation du personnel du projet, certains représentants de la DNFF, d'autres projets et de l'ONG, avec leur participation aux travaux, un atelier organisé le 11 octobre et des présentations au cours de plusieurs réunions

15

SECTION II

PROCESSUS DE CO-GESTION DE LA FORÊT CLASSÉE

SECTION II
PROCESSUS DE CO-GESTION DE LA FORÊT CLASSÉE DE NIALAMA

A. Introduction

La forêt de Nialama a été classée en 1943 par les autorités coloniales pour protéger et régulariser des cours d'eau. Cette forêt couvre une superficie d'environ 10.000 hectares et occupe plus de 60 pour cent du bassin versant de Koundou, où le projet de gestion des ressources naturelles (PGRN) intervient. Elle dépasse les limites du bassin, et s'étend jusqu'aux limites de la préfecture de Gaoual. Elle est la seule forêt classée de préfecture de Lelouma.

La forêt est une forêt tropicale sèche englobant la rivière Koundou et d'autres petits ruisseaux qui tarissent en saison sèche. Dans le passé, la forêt recélait beaucoup de rôniers, du bois précieux comme le *Khaya senegalensis*, et du bambou. La forêt est l'habitat de plusieurs espèces de faune, comme les chimpanzés et les panthères, qui sont des espèces intégralement protégées en Guinée.

Lors du classement de la forêt, la population des alentours était très limitée. On a créé une enclave au milieu de la forêt, pour les villages de Kagnégandé et Diawbhé. L'arrêté de classement a réservé à la population le droit de cultiver du riz dans les bas-fonds en forêt, et de limiter le parcours de leurs animaux domestiques aux pistes dans la forêt. On a réservé aussi les «droits d'utilisation» traditionnels des villageois, pour leurs besoins domestiques.

Depuis le classement de la forêt, l'Etat n'a ni géré ni surveillé suffisamment la forêt. A certaines périodes, des habitants ont coupé beaucoup de bois de valeur dans la forêt. A d'autres périodes, pour diverses raisons, les villageois sont entrés dans la forêt pour y cultiver. Plusieurs fois, les agents forestiers ont expulsé les habitants de la forêt, le plus récemment en 1994. L'état écologique de la forêt est très dégradé, la plus grande partie de la forêt a été exploitée ou défrichée. Aujourd'hui, comme Bourque (1994) l'écrit, la forêt est «une jachère arborée...avec des îlots de forêt». La plupart des essences de bois d'oeuvre de valeur et de rônier ont disparu, ainsi que quelques espèces de gibier. Selon les villageois âgés, depuis son classement, la forêt a brûlé chaque année sauf une.

Aujourd'hui, en raison de la croissance démographique, environ 30 villages et hameaux se trouvent à proximité de cette forêt. Selon un recensement effectué en mai 1996, la population de la sous-préfecture s'élève à 7.289 habitants soit une densité de 36 habitants au kilomètre carré. Il y a aussi quatre villages qui se trouvent sur les limites ouest de la forêt, dans la sous-préfecture de Kounsitel, préfecture de Gaoual. Pour tous, la forêt est une réserve de terre agricole, même si certains reconnaissent d'autres valeurs de la forêt, pour la protection des sources d'eau et pour la production des ressources forestières.

B. Activités précédentes du projet de gestion des ressources naturelles

Depuis que le PGRN a démarré ses actions dans le bassin de Koundou en janvier 1993, il a constaté l'importance de cette forêt et a appuyé plusieurs actions pour l'étudier et la protéger. Les cadres du projet ont réactualisé les limites de la forêt et on a créé des bornes avec des piles de pierres sur les limites. Le personnel du projet a posé plusieurs plaques sur les limites et des jetons fixés aux arbres avec des marques à la hache).

Le projet a financé plusieurs études sur la forêt qui sont:

- Une étude sur les possibilités de co-gestion (McLain 1994)
- Une étude sur les utilisations économiques de la forêt (Sow 1994)
- Un plan provisoire pour la gestion de la forêt (Bourque 1994)
- Une étude sur les possibilités de créer un comité inter-villageois (Barry 1995)
- Une proposition d'un plan d'action (PGRN 1996)
- Une étude d'impact environnemental (MacDonald et al. 1996)
- Un inventaire forestier (octobre-décembre 1995 et mai-juillet 1996)

C. Démarche méthodologique

Deux conseillers ont été engagés par le PGRN, pour l'aider à renforcer ses actions sur la gestion communautaire des ressources naturelles, y compris la création d'une structure inter-villageoise pour négocier avec la Direction nationale des forêts et de la faune pour la co-gestion de la forêt classée de Nialama. Les consultants sont arrivés fin mai 1996, pour 5 mois (jusqu'à la fin d'octobre 1996). Pour exécuter le travail, les consultants ont tenu des réunions avec les cadres du projet, les autorités locales de Linsan Saran, les autorités préfectorales de Gaoual et de Lelouma et les villages qui sont à proximité de la forêt. En outre, les consultants ont visité certains projets, organisé une assemblée villageoise et un voyage d'étude. Une série de réunions s'est aussi tenue avec le comité forestier. Les consultants ont créé et utilisé plusieurs images et cartes pour animer la compréhension.

Les consultants estiment que la co-gestion exige un processus d'apprentissage des villageois, du personnel du projet et de la DNFF. Il convient de faire des essais, de réfléchir, de discuter et si nécessaire, de changer ou d'améliorer leur démarche. Même s'il existe des exemples de co-gestion de forêts classées dans les autres pays, il n'y a pas un processus fixe pour cette démarche.

L'idée était d'investir le personnel du projet dans toutes les étapes du processus, pour qu'il puisse être capable de prendre la suite. La philosophie est qu'une démarche participative ne signifie pas seulement la participation des villageois, mais aussi une participation des cadres locaux à différents niveaux.

Les consultants ont commencé le travail par des réunions avec les cadres du projet basé à Labé et dans le BRP de Koundou. Avec les techniciens et les bénévoles du Corps de la paix qui travaillent à Koundou, les consultants ont élaboré une démarche. Les consultants ont choisi comme objectif la sensibilisation de la population sur ses droits d'utilisation de la forêt classée afin de discuter les idées de co-gestion avec elle. Les consultants ont décidé de tenir une série de réunions villageoises et ont regroupé les villages, pour mieux faire passer le message de co-gestion.

Les consultants ont voulu que tous les intérêts puissent être représentés. Ainsi, les consultants ont décidé de proposer que chaque village puisse choisir quatre représentants d'une assemblée villageoise, pour mettre en place un comité inter-villageois. Les consultants ont suggéré que chaque village choisisse un "ancien", un jeune, une femme, et le cas échéant, un représentant des habitants qui ont des métiers liés à la forêt, comme des menuisiers, des scieurs, ou des apiculteurs.

Les consultants ont élaboré un programme de réunions villageoises et un schéma pour expliquer l'idée de la co-gestion. Les consultants ont estimé que les aides visuelles peuvent animer leur sensibilisation, et les consultants ont créé quelques affiches (cartes de la forêt et villages environnants, l'idée d'un plan type d'aménagement d'une forêt, le schéma de co-gestion). Ceci, parce que la plupart de la population ne sait lire, et une minorité sait lire seulement le pular en caractères arabes, les consultants ont donc créé des images et ajouté des légendes en pular.

D. Activités et résultats

Les efforts des consultants pour lancer un processus participatif de co-gestion de la forêt classée ont compris plusieurs différents types d'activités. Une synthèse est présentée ici (voir aussi Tableau 1). Les détails sont donnés dans le manuel d'orientation.

Le personnel du projet et les fonctionnaires locaux ont mobilisé la participation villageoise, par une série de 15 réunions villageoises regroupant plus de 577 habitants de 31 villages et hameaux, qui ont abouti à une assemblée villageoise (le 16 juillet 1996). Il y avait plus de 140 participants dans l'assemblée, dont 114 étaient des représentants des villages. Seize représentants ont été choisis comme membres d'un comité forestier inter-villageois, dénommé le « comité forestier».

Dans les trois premiers mois, le comité forestier a tenu une série de sept réunions et passé cinq jours dans la forêt de Nialama pour examiner les problèmes forestiers de gestion. Les réunions ont porté sur trois éléments : (1) le développement organisationnel du groupement forestier (tous les villages qui ont participé à l'assemblée villageoise et qui ont sélectionné le comité forestier) ; (2) les aspects sociaux de la gestion forestière, c'est-à-dire la jonction entre les emplois et les besoins des populations locales vis-à-vis de la forêt et leurs objectifs pour la gestion ; et (3) les problèmes techniques de gestion forestière, c'est-à-dire comment gérer une forêt naturelle pour réaliser les objectifs désirés. Les conseillers et les membres du comité ont travaillé étroitement ensemble, pour élaborer le plan provisoire d'aménagement de la forêt classée.

Les consultants ont examiné la situation politique de la co-gestion d'une forêt classée. Selon le code forestier, la DNEF peut souscrire des contrats pour la gestion des forêts conformes aux plans d'aménagement. En vertu de décisions administratives, la DNEF a jugé nécessaire que les villageois s'organisent en un groupement forestier pour obtenir la reconnaissance officielle de l'Etat. D'autres projets ont déjà commencé à former des groupements forestiers pour le classement et la gestion des forêts péri-villageoises.

En discutant de cette question avec des représentants de la DNEF et d'autres projets, les consultants ont décidé d'adapter cette procédure à la situation de co-gestion d'une forêt classée nationale. Le groupement forestier pour la co-gestion de la forêt classée de Nialama se compose des villages membres qui ont envoyé des représentants à l'assemblée villageoise. Le comité forestier suit les directives de l'assemblée et représente ces membres villageois lors des négociations avec l'Etat.

Six membres du comité ont participé à un voyage d'étude de quatre jours pour visiter les villages de Kollangui (près de Pita), de Famania et de Deya (près de Kissidougou). Le but était d'apprendre comment d'autres villages ont abordé les aspects techniques et organisationnels de la gestion des forêts ou des plantations forestières.

Le 29 octobre, le comité forestier a organisé une deuxième assemblée villageoise. Des membres du comité ont présenté leurs travaux, les statuts et le règlement intérieur, les objectifs du plan d'aménagement de la forêt, et les activités qu'ils comptent réaliser dans un proche avenir. Les représentants ont approuvé les travaux du comité et ont choisi 3 suppléants pour le comité.

Le processus a signifié la sensibilisation des populations locales sur la nécessité de mieux protéger et gérer la forêt. Par le biais des réunions villageoises, de l'assemblée villageoise, et des efforts du comité forestier, la sensibilisation des valeurs écologiques et écologiques de la forêt a augmenté. Les villageois aussi ont une meilleure compréhension de leurs droits d'utilisation. Radio Rurale a diffusé une émission concernant la première assemblée villageoise. Un artiste a proposé un avant-projet d'affiche sur la co-gestion de la forêt, illustrant les droits d'utilisation et les responsabilités. Ces efforts doivent être continués et développés davantage.

Tableau 1. Le début du processus de co-gestion de la forêt classée de Nialama (Activités réalisées pendant la consultation)

Réflexion technique de l'équipe
Revue des actions précédentes
Elaboration d'démarche

Réunions avec les autorités locales, préfectorales et nationales
Explication et discussion du processus prévu

Réunions villageoises
Explication des droits d'usage, discussion de l'usage de la forêt (carte)
Explication de la co-gestion et choix de représentants pour l'Assemblée

1ère Assemblée Villageoise
Présentations sur la politique et le processus de co-gestion
Groupes de travail : usages de la forêt, choix de comité

Réunions avec le comité forestier
Organisation du comité (postes et commissions)
Elaboration des statuts et règlements intérieurs
Objectifs pour le plan d'aménagement
Idées sur la gestion des ressources dans la forêt

Promenades en forêt
Visites de terrain, pour voir et discuter:
Objectifs pour le plan d'aménagement
Idées sur l'usage et la gestion des ressources dans la forêt

Voyage d'étude
Visites de 3 villages, pour voir les activités forestières réalisées par les villageois
Création d'une Confédération Paysanne pour la Promotion des Forêts

2ème Assemblée Villageoise
Compte-rendu des activités du comité
Approbation des statuts et règlements intérieurs et du brouillon du plan d'aménagement
Remplacement de 3 membres du comité

Le personnel du projet a beaucoup collaboré à ce processus. Les techniciens du BRP de Koundou et les bénévoles du Corps de la paix ont participé aux réunions villageoises, aux

assemblées villageoises, aux réunions du comité forestier et aux randonnées en forêt. A l'atelier sur la gestion communautaire des ressources naturelles pour le personnel du projet (le 11 octobre), l'équipe du BRP a présenté ses activités aux autres techniciens du projet. Pour mieux faire comprendre les démarches, l'on a organisé un jeu de rôles sur une réunion villageoise. L'agent agro-forestier du BRP a présenté les résultats au symposium sur la gestion des ressources naturelles que le projet a organisé du 15 au 18 octobre 1996.

Pour renforcer le processus participatif, les deux conseillers ont travaillé étroitement avec un animateur local, qui vient d'une organisation non gouvernementale, l'Union guinéenne des bénévoles de développement. Ce particulier avait déjà une expérience considérable des démarches participatives de développement, de l'organisation des groupements et de l'animation des réunions. Il a joué le rôle d'animateur de la première assemblée villageoise et des travaux avec le comité forestier, y compris le voyage d'étude. En travaillant avec lui, l'on a augmenté sa compétence dans la domaine des ressources naturelles. Il est bien placé pour continuer ses activités avec le comité forestier, parce qu'il peut faire office de conseiller neutre. (Il est plus difficile pour le personnel du projet d'être neutre, parce que le projet relève de la DNEF, avec laquelle le comité doit négocier).

Les représentants de la DNEF ont été investis dans le processus de co-gestion par plusieurs moyens. L'agent agro-forestier du BRP de Koundou, qui est aussi le chef du cantonnement forestier pour Linsan-Saran, a participé à plusieurs activités. Les représentants de la SPFF à Lelouma et Gaoual ont été informés du processus et ils ont envoyé des représentants à diverses réunions. Le conseiller responsable de la préparation du plan d'aménagement préliminaire de forêt a oeuvré avec cinq représentants de la DNEF, ainsi que des membres du comité forestier et deux autres conseillers. Ils ont réalisé des visites ensemble dans la forêt et ils ont discuté des activités et des objectifs majeurs proposés dans le plan. Un séminaire de deux jours a été réalisé pour les représentants de la DNEF et d'autres à Labé, où les consultants ont présenté le processus participatif de co-gestion et les problèmes fonciers liés à la co-gestion.

E. Conclusions

Le processus adopté pour développer la participation communautaire à la co-gestion de la forêt classée de Nialama a obtenu un début prometteur. La confiance entre les populations locales, le personnel de projet et la DNEF a été rétablie, et les populations locales estiment aujourd'hui que le gouvernement est sérieux, veut négocier et collaborer à la gestion de la forêt.

L'intérêt des villageois dans tout le processus est évident. Même s'ils sont très pris, à cette saison, par les travaux champêtres, ils se sont bien mobilisés pour les réunions. Tous s'intéressent aux possibilités d'exploitation des ressources de la forêt, surtout les terres pour l'agriculture. La sélection des membres du comité et la répartition des postes ont été difficiles, parce que beaucoup de représentants ont voulu être choisis. Les villageois ont compris que le projet et le gouvernement sont sérieux, et qu'ils veulent suivre le processus jusqu'au bout. A chaque réunion, les villageois sont plus à l'aise et sont prêts à donner davantage d'idées et de contributions.

Le comité forestier a respecté ses engagements. En même temps, les membres du comité ont pris une responsabilité assez lourde. Ils ne sont pas payés pour leurs efforts, et ils ont consacré beaucoup de temps aux activités du comité au cours d'une saison chargée. Certains autres villageois doutent que le processus aboutisse à un résultat positif. Mais le comité a décidé de persévérer, malgré ces conditions, souvent très difficiles.

L'année prochaine, le projet veut continuer à animer le processus participatif, qui met l'accent sur l'analyse et la réflexion. Parce que ce processus est un processus pilote en Guinée, il sera essentiel de continuer le soutien et la formation aux différents partenaires, surtout aux villageois, aux membres du comité forestier et aux représentants de la DNEF. Un plan d'action plus détaillé est présenté après les recommandations.

Le comité a besoin de davantage de formation et de soutien, pour exécuter efficacement son rôle de représentant des communautés intéressées par la co-gestion de la forêt de Nialama, pour être capable de bien analyser les options et de négocier avec l'Etat. La formation est exigée sur les problèmes techniques et organisationnels, le processus de négociation des contrats, le suivi et l'évaluation participatifs. Le projet et la DNEF peuvent assurer le soutien de cette formation.

Le personnel de la DNEF a une sensibilisation croissante des nouvelles démarches de la gestion forestière, qui mettent en évidence l'importance de participation locale. Mais il a une expérience limitée de l'animation de la participation à la gestion forestière. Une grande partie du personnel de la DNEF a tendance à promouvoir ses vues techniques sur des problèmes de gestion forestière plutôt que d'éduquer les villageois sur les options et de les aider à faire des choix circonstanciés. Ainsi, il semble vital qu'un animateur neutre continue à être disponible pour assister le comité forestier, pour que la DNEF n'influe pas indûment sur les négociations.

Pour reproduire cette démarche pilote dans les autres forêts classées en Guinée, il sera essentiel de mieux former les cadres de la DNEF. Ils auront besoin de formation et de soutien dans les processus plus participatifs, pour apprendre des nouvelles démarches pour collaborer et négocier avec la population. Il est essentiel de fournir davantage de formation sur la politique forestière et les droits d'utilisation de la population dans les environs des forêts classées. Ils devront être informés de la procédure requise pour aider les villageoises à former des groupements forestiers, pour la co-gestion des forêts classées étatiques ou pour le classement et la gestion des forêts péri-villageoises. Pour la co-gestion d'une forêt classée, la DNFF doit voir s'il y existe des droits établis par les populations locales si elles cultivent ou si elles plantent des arbres dans le domaine classé (examen des droits coutumiers traditionnels existants).

F. Recommandations

F1. Co-gestion de la forêt de Nialama

1. Pour bien comprendre les options et faire une analyse des différentes possibilités de co-gestion d'une forêt naturelle, les populations locales, surtout le comité forestier, auront besoin de s'informer, et aussi de recevoir soutien et formation. Il convient d'amener le comité à s'engager de manière très participative et à réaliser des analyses lui-même. Pour appuyer ce processus, il convient de continuer à employer une gamme de techniques participatives (par exemple, MARP, diagnostics participatifs, voyage d'étude, ou divisions dans la forêt).

2. Les aspects participatifs de la co-gestion nécessiteront l'appui continu : (a) d'un animateur d'ONG, qui mettra l'accent sur le développement organisationnel et la médiation de négociations ; (b) de la formation technique, fournie par le personnel du projet, la DNEF, et peut-être les conseillers ; (c) de l'assistance provisoire et du suivi du projet (coordonné par un comité) sur les aspects logistiques, organisationnels et techniques.

3. Il sera nécessaire que le projet puisse continuer à engager un animateur local, venant par exemple d'une ONG telle que l'UGVD. Il peut aider l'équipe du bassin et le comité forestier,

spécifiquement en ce qui concerne les aspects organisationnels et l'animation du processus de négociation. Il peut continuer à aider le personnel du projet et le comité jusqu'à l'élaboration du plan final d'aménagement pour la forêt classée et la signature d'un contrat entre le comité et la DNFF. Ensuite, il convient d'analyser au préalable le soutien futur, soit avec l'UGVD, le personnel du projet, les bénévoles de Corps de la paix ou d'autres.

4. Le personnel du projet doit assurer le suivi des activités lancées par les consultants pour la co-gestion de la forêt de Nialama. Ces derniers suggèrent qu'un comité soit organisé, qui peut comprendre le coordinateur régional, le directeur du BRP, l'agent agro-forestier et le sociologue (chargé du développement des entreprises).

5. Le projet doit jouer les rôles suivants:

- Formation et appui de la population, surtout des membres du comité forestier en ce qui concerne :
  - les aspects organisationnels, comme l'élaboration des statuts, des règlements intérieurs, l'achèvement des procédures pour obtenir la reconnaissance officielle du groupement forestier, pour permettre la signature du contrat entre la population (représentée par le comité forestier) et la DNEF
  - les négociations au sein des populations locales concernant la répartition des avantages et des responsabilités entre la population, les sanctions contre les particuliers qui ne respectent pas le plan d'aménagement ; la division de la forêt en zones pour l'utilisation et la responsabilisation de différents villages, et le développement des procédures aux niveaux villageois pour l'affectation des droits d'utilisation et des responsabilités de protection
  - l'assistance sur des problèmes financiers, tels que la création et la gestion des fonds, l'ouverture d'un compte bancaire, la création des stratégies et de règlements pour la gestion des revenus, la commercialisation des produits et le marketing, etc.
  - la sensibilisation continue aux valeurs écologiques de la forêt (l'éducation environnementale), les droits d'utilisation et les responsabilités de protection, avec diverses techniques médiatiques, de vulgarisation auprès des populations locales et d'éducation dans les écoles. (L'appui continu des bénévoles du Corps de la paix aux programmes d'éducation environnementale sera essentiel).
  - les aspects techniques concernant l'aménagement de la forêt, par exemple les techniques de coupe, le contrôle des feux de forêt, etc.
- L'animation du processus de finalisation du plan d'aménagement et les négociations du contrat entre la population et l'Etat

6. Le suivi et l'évaluation du processus pilote de co-gestion est important pour assurer la conformité avec le contrat de co-gestion de la forêt et pour évaluer les impacts sociaux et environnementaux. Ce processus demandera la participation de tous les partenaires. Il est vital de développer des systèmes participatifs de suivi et d'évaluation. Les villageois et le comité forestier

auront besoin de ces renseignements pour suivre l'évolution de la co-gestion et, si nécessaire, pour modifier leurs activités, en fonction des objectifs du plan d'aménagement.

F2. Reproduction de la co-gestion dans les autres forêts classées en Guinée

7. Si ce processus de co-gestion doit être reproduit ailleurs, il sera important de rationaliser la procédure administrative de reconnaissance officielle des droits des populations locales de passation de contrats avec le gouvernement.

8. La DNEF, les CRD et les villageois devront recevoir de formation considérable sur les démarches participatives de la co-gestion et l'aménagement rationnel des forêts naturelles. (La DNEF aussi aura besoin de davantage de formation générale sur la préparation des plans d'aménagement forestier).

F3. USAID

9. Si possible, il sera souhaitable que l'USAID continue à appuyer ce processus nouveau. Dans les autres pays, les projets de co-gestion forestière sont souvent soutenus pendant plusieurs années. L'assistance de l'USAID est importante pour consolider les efforts déjà réalisés de co-gestion de Nialama, et pour assurer la continuation jusqu'à la négociation du contrat et la mise en oeuvre du plan d'aménagement. L'USAID peut aider la reproduction de ces efforts ailleurs en Guinée, avec un soutien pour les sessions de formation et la reproduction de la documentation clé, par exemple des brochures ou des manuels.

G. Plan d'action pour le comité forestier et la co-gestion de Nialama

Activité	Temps prévu	Organisations*
Formation continue des membres du comité forestier Aspects organisationnels et techniques	processus continu	C, F, P, CF
Poursuite de la procédure pour obtenir la reconnaissance officielle du groupement forestier **[voir la procédure détaillée dans le manuel d'orientation]**	de novembre 1996 à mars 1997	C, F, P, S/P, PF, SPFF, DNEF
Ouverture du compte à la banque d'épargne (BICIGUI) ou au Crédit mutuel et élaboration des règles et des plans de gestion financière	de janvier à juin 1997	C, F, P
Décisions sur la carte de zonage pour la forêt, élaboration des règles d'utilisation et de protection de la forêt et des accords entre les villageois	de janvier à mars 1997	C, F, P
Finalisation et approbation du plan d'aménagement pour la forêt	de février à avril 1997	C, F, P, CF, SPFF, DNEF
Négociation, élaboration et signature du contrat	de mars à avril 1997	C, F, P, CF, SPFF, DNEF
Education environnementale	année scolaire	P, VCP, E
Formation, éducation environnementale et sensibilisation de la population à ses droits et à ses responsabilités en vertu du contrat, contrôle des feux de forêt, etc.	en saison sèche (de novembre à mars chaque année)	V, C, P, VCP
Exécution du plan, avec un système de suivi et d'évaluation participative, avant d'assurer le renouvellement du contrat	à partir de mai 1997	V, C, P, CF, SPFF, DNEF
Contrats de culture, reboisement	de mars à novembre chaque année	V, C, P, CRD, S/P
Contrôle des feux de forêt (feux précoces, pare-feux)	de novembre à décembre chaque année	C, P, V

*Voir clef:

AP = autres projets
C = comité forestier
CRD = communauté rurale de développement
DNEF = Direction nationale des Eaux et forêts
E = enseignants (écoles primaires)
P = projet de gestion des ressources naturelles
S/P = sous-préfet
V = villageois
AS = autres services du gouvernement
CF = cantonnement forestier
F = animateur
PF = préfet
SPFF = section préfectorale des forêts et de la Faune
VCP = bénévole du Corps de la paix

25

SECTION III

GESTION DES TERROIRS: PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS À DISSA

SECTION III
GESTION DES TERROIRS: PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS À DISSA

A. Introduction

Depuis janvier 1993, le PGRN a effectué plusieurs activités relatives à la gestion rationnelle des ressources naturelles et au développement socio-économique dans le BRP de Dissa. Dans le but de pérenniser les activités, il a invité les villages touchés à installer des comités de gestion devant être la force motrice pour le maintien et la continuité des actions communautaires (sources aménagées, zones reboisées, puits creusés ou améliorés, zones aménagées etc.) mises en place.

Pour encourager davantage la participation communautaire, le projet s'est penché sur l'adoption d'une démarche pouvant non seulement renforcer la capacité des comités de gestion à gérer de façon durable les différents acquis, mais aussi permettre aux populations locales de procéder avec l'appui du projet à une planification rigoureuse de l'utilisation et de la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs. C'est ainsi qu'il a retenu les services de deux sociologues (une américaine et un guinéen) spécialistes de la planification participative de la gestion des ressources pour appuyer l'équipe de Dissa dans le cadre de la réalisation de cet objectif. Il leur a été demandé dans leur cahier des charges de choisir quatre villages (2 à Dissa et 2 à Koundou) qui offrent un espoir de gestion communautaire des ressources naturelles pour lancer les efforts de consultation. Mais, compte tenu du fait qu'à Koundou, en plus de ce travail, les consultants ont été chargés d'appuyer la création d'un comité inter-villageois qui signera un contrat avec l'Etat pour co-gérer la forêt classée de Nialama, ils se sont entendus avec l'assistance technique, la coordination régionale et les équipes des BRP pour tenter un processus de planification dans 4 villages dans le BRP de Dissa et axer les efforts à Koundou sur la co-gestion.

La démarche de "gestion des terroirs" que les consultants ont adoptée à Dissa vise la dynamisation des comités de gestion et la planification des actions de gestion communautaire des ressources et de développement durable. La notion de terroir utilisée dans le travail des consultants est l'espace territorial utilisé par les membres d'une communauté pour assurer leur subsistance.

Les populations des villages concernés et les techniciens du projet ont participé à toutes les étapes du processus qui avait pour objectifs :

- Le renforcement des comités de gestion pour améliorer la gestion communautaire des ressources naturelles
- La gestion des terroirs villageois
- Le développement d'une démarche de planification participative
- Le renforcement de la capacité des villageois à trouver différents partenaires de développement
- La pérennité des actions à l'issue du projet

Le présent travail comprend quatre parties. Après cette introduction, les consultants dégageront dans la deuxième partie la démarche méthodologique qu'ils ont utilisée. La troisième partie sera consacrée à une synthèse des activités et des résultats auxquels les consultants ont abouti. Les détails sont présentés dans le manuel d'orientation. En dernière partie, les consultants procéderont à l'analyse du processus à travers leurs conclusions et recommandations.

B. Démarche méthodologique

Après des visites initiales auprès plusieurs projets et un bref examen de certains documents pertinents, les consultants ont décidé de combiner et d'adapter plusieurs méthodes pour arriver à leurs objectifs. Les consultants ont jugé nécessaire de lancer un processus participatif, qui va aider les villageois à faire l'auto-analyse de leur situation et à programmer comment améliorer la gestion de leurs ressources et leurs terroirs. L'idée est d'arriver à une simple carte (croquis ou schéma), qui indique la vision future du village, et un simple plan d'action, qui va permettre aux villageois de réaliser leurs aspirations.

La démarche des consultants diffère des démarches élaborées par beaucoup de projets d'Afrique de l'Ouest, surtout ceux du Sahel, qui ont oeuvré sur l'aménagement ou la gestion des terroirs villageois. Souvent ces projets ont accordé beaucoup d'efforts à des études approfondies du milieu écologique et des conditions environnementales. Normalement, leurs cartes de terroirs sont plus détaillées, réalisées à partir de photos aériennes, des GPS, etc..

Les consultants ont adapté une démarche d'évaluation rurale participative (ERP) auprès de la population qui avait été développée au Kenya[1]. Depuis 1988, cette démarche est pratiquée dans beaucoup de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. La démarche originale a été développée pour être utilisée dans des villages où on n'a pas encore fait d'analyse diagnostique de la situation des villageois, de leurs contraintes, des priorités et des possibilités. C'est un processus qui utilise les mêmes outils que la méthode accélérée de recherche participative (MARP), mais les villageois eux-mêmes en font l'analyse et la programmation. Au Kenya, pour réaliser un plan d'action, ces travaux ont pris entre six et dix jours de travail avec les villageois.

Etant donné que le projet et les villageois ont déjà fait plusieurs étapes du processus, les consultants ont modifié leur démarche pour rendre le processus plus rapide et plus léger. Les consultants ont conçu une stratégie pour réaliser un plan d'action avec une série de réunions villageoises. Les grandes lignes de la démarche des consultants sont indiquées dans le schéma suivant (voir tableau 2).

[1] L'ERP a été développée par le Secrétariat National de l'Environnement (Nairobi, Kenya) en collaboration avec le Programme pour le Développement International, Clark University (Worcester, Massachusetts), l'Egerton University (Kenya) et l'Institut des Ressources Mondiales (World Resources Institute, Washington, D.C).

Tableau 2. Processus de planification participative

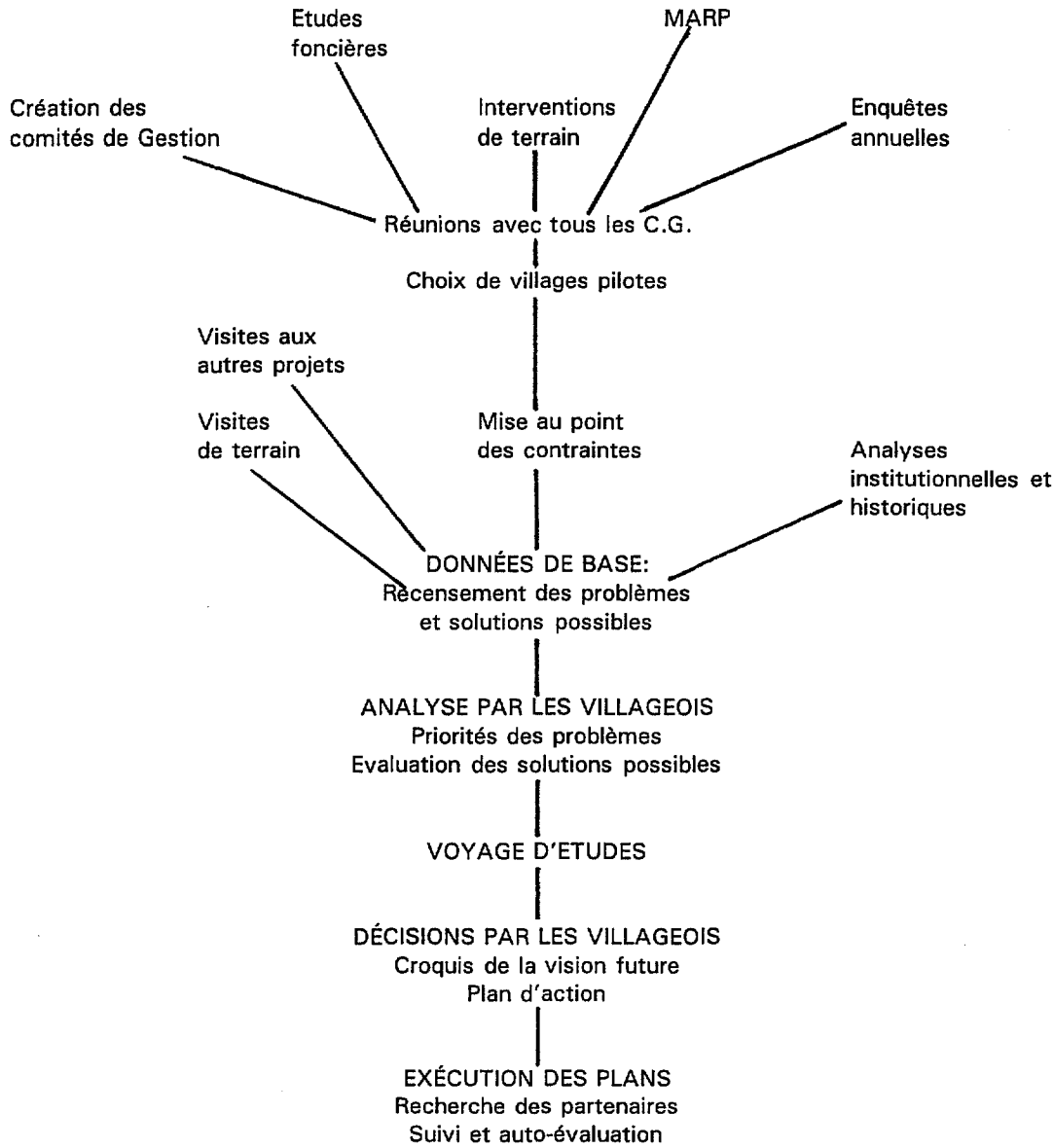

Au cours de leurs différentes rencontres avec les villageois, tous les membres de l'équipe (techniciens et bénévoles du Corps de la paix) ont pu participer aux travaux. L'équipe était composée de sociologues, de forestiers et d'agronomes. Sur le terrain, les consultants ont utilisé des cartes, des images, des matrices de classification, des diagrammes, des schémas et des divisions. Dans tous les cas les consultants ont mis beaucoup l'accent sur les outils et les aides visuelles.

Pour l'élaboration des problèmes, des priorités et des solutions possibles, les consultants ont divisé les villageois en trois groupes (femmes, jeunes et troisième âge) pour décupler la participation de chaque couche et obtenir des points de vue différents. Les consultants ont donné 50 grains de maïs à chaque groupe pour estimer les proportions. Ceci a permis la réalisation par

29

les villageois des matrices de priorités pour classer les différents problèmes par ordre d'importance et analyser les solutions et/ou options possibles pour chaque problème.

Pour indiquer les personnes et/ou les institutions qui régissent la gestion des ressources naturelles ainsi que la vie socio-économique du terroir, les consultants ont utilisé le diagramme de Venn.

Le processus participatif a permis à chacun des quatre villages de réaliser une carte pour illustrer sa vision future du terroir. La carte fait ressortir toutes les actions que les villages voudraient entreprendre pour assurer la gestion effective des ressources du terroir et propulser le développement. Ce sont des cartes participatives simples différentes des celles réalisées par plusieurs projets de gestion des terroirs. Cette analyse a permis aux villageois de créer leur propre plan d'action pour l'aménagement des ressources naturelles et le développement de leur terroir.

Ainsi, les consultants ont réalisé une carte de gestion future des terroirs concernés, réalisé une planification participative pour élaborer un plan d'action pour résoudre les différents problèmes. Les incidences de leurs travaux permettront d'apprécier la nécessité d'adopter cette démarche dans les deux autres bassins du PGRN et voir si elle peut se substituer aux enquêtes annuelles que les équipes effectuent dans tous les villages des BRP pour planifier les activités par un plan annuel.

C. Activités et résultats

Avant l'arrivée des consultants, le projet avait déjà obtenu assez de renseignements sur les problèmes et les priorités des villageois. Les techniciens du BRP ont fait des études participatives avec les villageois, à partir des études de base en 1993 (utilisant la MARP), des interventions sur le terrain, et des enquêtes annuelles. En plus, le projet a fait des recherches sur le régime foncier (Bohrer et Fischer 1994).

Les consultants ont aussi visité d'autres projets pour obtenir des renseignements sur leur démarches et leur méthodes, et évaluer des possibilités d'un voyage d'étude avec des villageois et des techniciens. Les consultants ont décidé d'adapter l'idée d'une carte utilisée par le projet de Kissidougou : au lieu d'engager un artiste pour peindre une jolie carte sur le contre-plaqué, les consultants ont préféré faire des cartes plus simples, sur papier avec des feutres, qui peuvent être changées plus facilement.

Tableau 3. Processus suivi avec les C.G. et dans les 4 villages pilotes

1. Réunion avec le comité de Gestion, pour discuter:
   Leur perception de leur rôle
   Activités déjà faites
   Relations du C.G. avec les autres dans le village
   Carte de leur terroir
   Vision future pour leurs activités

2. Réunion avec villageois, pour expliquer le processus prévu et s'informer de leur intérêt à participer

3. Retour aux village, pour confirmer leur intérêt à participer
   A Donta, l'équipe a aussi discuté le comité de gestion et les villageois ont décidé de changer certains membres

4. Mise au point des problèmes par les sous-groupes (vieux, jeunes, femmes)
   Discussion sur leur histoire de développement, les facteurs de réussite et d'échec
   Analyse institutionnelle (diagramme de Venn)

5. Restitution des problèmes cités par les villageois
   Présentation et discussion d'autres problèmes constatés par l'équipe
   Mettre les problèmes en ordre de priorité (par les sous-groupes)
   Discussion sur les solutions possibles, selon les critères différents (préférence, facilité, assistance extérieure, etc.)

6. Création des croquis ou cartes de la vision future pour le village

7. Création du plan d'action

Le tableau 3 indique les activités principales réalisées par les consultants dans les villages. (Plus de détails sont fournis dans le manuel d'orientation). D'abord, l'on a réalisé des réunions préliminaires avec l'équipe du BRP et des réunions avec les 13 comités de gestion, pour obtenir leurs idées sur leurs activités, leur rôles, les liens avec les autres couches sociales et leurs perspectives d'avenir.

Après leur analyse des résultats des premières réunions, les consultants ont fait un choix de 4 villages pilotes pour le processus de planification participative : Donta, Farinta, Wolia et Amarayah. Les consultants ont choisi ces villages par paires, en fonction des droits fonciers (Farinta et Donta, Wolia et Amarayah). Les consultants sont revenus dans ces 4 villages, pour expliquer la démarche prévue et pour analyser l'intérêt des villageois en matière de participation. Les 4 villages ont exprimé leur volonté d'être un village pilote dans le processus. Plus tard, les consultants ont tenu une série de quatre à cinq réunions de planification.

Les consultants ont effectué une restitution et une mise au point des données déjà disponibles sur les problèmes, les priorités et les solutions possibles des villageois. Les consultants ont essayé d'élargir leur compréhension, de discuter des questions de gestion des ressources naturelles qui ont souvent été oubliées par les villageois. Les consultants ont cherché plusieurs solutions différentes ou complémentaires, pour augmenter les options que les villageois peuvent évaluer. Certains exercices, comme les discussions historiques et les analyses institutionnelles, ont essayé de démontrer les capacités, le savoir-faire, qui existent chez les

villageois. Pour analyser les priorités, les consultants ont trouvé les groupes de travail (troisième âge, jeunes et femmes) essentiels pour décupler la participation.

D'autres activités ont complété les efforts des consultants dans les réunions villageoises. Six villageois, quatre hommes et deux femmes, ont été choisis dans les 4 villages pilotes, pour participer à un voyage d'étude. Ce voyage leur a permis de mieux comprendre les idées de planification participative, la gestion du terroir villageois, et la gestion des forêts naturelles mise en défense ou celle des plantations d'arbres.

Les consultants ont organisé un atelier sur la gestion communautaire des ressources naturelles, où l'équipe de Dissa a présenté les travaux des consultants et leur démarche. La semaine suivante, les consultants ont débattu de ces questions avec les représentants de plusieurs autres projets, des ONG et des services, au cours du symposium du projet. Ces réunions les ont aidés à clarifier leur démarche.

Vers la fin octobre, les consultants ont pu achever une carte de la vision future du village d'Amarayah et la première partie du plan d'action du village de Wolia. Ces étapes ont été opérationnelles, avec la participation du secrétaire communautaire de la CRD, du chef de cantonnement et d'un représentant d'une ONG, l'UGVD. Les villageois ont commencé à mieux comprendre que le processus est de planifier leur propre développement et de chercher différents partenaires pour les aider. Ce processus a beaucoup encouragé tous les participants, les villageois, le personnel du projet et les autres collaborateurs. Il semble aux consultants que les villageois seront capables de continuer ce processus, même à la suite de l'achèvement du projet.

D. Conclusions

En définitive, les différentes sensibilisations ponctuelles effectuées ont permis d'obtenir la participation effective de toute la population aux séances de discussion. A Donta, par exemple, au début des travaux, le chef de secteur dominait toujours la discussion, mais après quelques réunions, il a compris l'importance de participation de tous aux débats. Les autres participants sont devenus par la suite plus actifs. La détermination des villageois de Wolia à réglementer fermement la coupe de bois dans la forêt naturelle à côté de leur village traduit la compréhension et la volonté des populations de participer au processus.

Durant l'exécution du processus, les consultants ont rencontré des difficultés à plusieurs endroits.

- Les villageois fondent trop d'espoirs sur l'appui du projet. Ils pensent que le projet est à même de les aider à résoudre tous les problèmes qu'ils rencontrent. En dehors du PGRN, les villageois ne sont pas convaincus que les autres agents, ni les autres institutions de développement qui évoluent sur le terrain soient destinés à les aider à se développer. Au début du processus, l'idée de partenariat avec les autres structures n'était donc pas encore tout à fait clair. Vers la fin de leur mission de consultance, avec la participation d'autres partenaires aux réunions, les villageois ont commencé à changer d'avis.

- Les villageois mettent l'accent sur l'infrastructure (routes, écoles et poste de santé) au lieu de la gestion des ressources naturelles. Dans les quatre villages visés, les populations pensent que la base fondamentale de tous les maux dont elles souffrent sont l'enclavement et le manque d'équipements socio-communautaires. Les questions de

gestion rationnelle des ressources naturelles n'ont été véritablement soulignées dans le processus de planification que grâce à l'appui des techniciens du projet. La gestion des ressources naturelles signifie une perspective de plus long terme. Grâce à la combinaison de formation fournie par les consultants sur les démarches participatives et la sensibilisation aux problèmes et aux solutions possibles, les villageois peuvent mieux réfléchir à leur situation.

- L'analyse des problèmes, des causes et des solutions possibles (plusieurs options) a été difficile. Les villageois ne sont pas habitués à faire des analyses formelles de leur situation macro-environnementale. Ils ont tendance à voir une seule solution à chaque problème. A Farinta par exemple, la première méthode d'analyse des solutions qui avaient pour critères la productivité, la stabilité, la pérennité, l'équité, la faisabilité, le coût et le temps d'usufruit, leur était difficile à comprendre et a pris du temps. C'est ainsi que les consultants ont décidé de simplifier, en prenant les critères suivants : ordre de préférence des différentes solutions, ordre de facilité et besoins d'assistance technique pour chaque solution.

- Même si la gestion du terroir villageois est importante à la longue, ce n'est pas une priorité immédiate. Par comparaison, les villageois du BRP de Koundou semblent être plus motivés pour collaborer à la co-gestion de la forêt classée, parce qu'ils la voient comme une solution à leur manque de terres arables.

- En raison du calendrier très chargé des villageois, la mobilisation de la population a été difficile, la fatigue des villageois résultant des travaux agricoles ne permettant pas aux consultants de maintenir leur participation aux discussions jusqu'à la fin des séances. La saison sèche serait plus appropriée pour ces travaux.

- Le travail exige une équipe multidisciplinaire. En raison des différents programmes de travail et des congés qui avaient été déjà élaborés, tous les techniciens n'ont pas toujours été disponibles.

- Le temps imparti à l'exécution du travail a semblé aux consultants très limité dans la mesure où les populations n'ont pas l'habitude de cette planification participative.

- Le processus suivi doit être simplifié, pour qu'il puisse être terminé dans une période de temps plus courte (voir le tableau 4). Un processus plus simple peut être reproduit sur une plus grande échelle. Si l'on pouvait programmer des réunions de manière plus intensive, l'on réduirait le temps de restitution des éléments des réunions précédentes.

Tableau 4. Processus proposé - plus simple et plus rapide (4 réunions par village)

1. Réunion avec villageois, pour expliquer le processus prévu et s'informer de leur intérêt à participer
   Carte de leur terroir (situation actuelle)
   Discussion sur leur histoire de développement, les facteurs de réussite et d'échec
   Analyse institutionnelle (diagramme de Venn)

2. Restitution des problèmes cités par les villageois
   Présentation et discussion d'autres problèmes constatés par l'équipe
   Mettre les problèmes en ordre de priorité (par les sous-groupes)
   Discussion sur les solutions possibles, selon les critères différents (préférence, facilité, assistance extérieure, etc.)

3. Création des croquis ou cartes de la vision future pour le village

4. Création du plan d'action

Le processus de planification devrait être achevé dans les quatre villages pilotes à Dissa avant la fin 1996. Ceci devrait être reproduit dans d'autres villages des trois BRP du projet pendant la prochaine saison sèche (de la fin 1996 au début 1997). Le personnel du BRP de Dissa (les techniciens et les bénévoles du Corps de la paix), les conseillers locaux et/ou l'assistance technique guinéenne pourraient former le personnel de deux autres BRP. Ils pourraient le faire en travaillant ensemble au processus de planification participative dans un ou deux villages.

L'objectif du processus de planification est d'aider les villageois à préparer leurs propres plans, qu'ils peuvent alors exécuter avec leurs propres ressources ou avec l'assistance de divers partenaires du développement. Il est donc vital que le projet investisse d'autres partenaires du développement dans le processus de planification. Ces partenaires devraient inclure le secrétaire communautaire des CRD respectives et d'autres pouvoirs locaux pertinents, des agents de développement de gouvernement, tel que le cantonnement forestier ou d'autres agents décentralisés de vulgarisation, qui travaillent dans des domaines du développement rural tel que l'agriculture, le génie rurale, et la santé, les représentants d'autres projets et des ONG actives dans la région.

Si possible, le secrétaire communautaire de la communauté rurale de développement (CRD) de Sougéta doit continuer à s'investir dans la finalisation de ce procédé de planification et son extension à autres villages. Le secrétaire communautaire peut jouer un rôle clef, en aidant des villageois à trouver des appuis externes, de la CRD et d'autres sources, pour leurs objectifs de développement.

Le personnel de la DNEF, comme celui des sections préfectorales des forêts et de la faune (SPFF) et des cantonnements forestiers, ont besoin de davantage de formation sur les démarches participatives de la gestion forestière et la gestion des terroirs villageois. Cette formation pourrait être fournie par le projet par des ateliers sur la co-gestion des forêts classées, et sur la planification participative de la gestion des terroirs villageois.

La Direction nationale des forêts et de la faune reconnaît l'existence d'un vide juridique au niveau du code forestier, concernant les actions des populations locales ou des groupements. Des textes d'application sont déjà élaborés et soumis à l'adoption de l'assemblée nationale. Entre

temps, la DNFF a élaboré une trame pour déterminer le processus qui mène à la reconnaissance officielle d'un groupement forestier par le gouvernement. Ce processus, comportant plusieurs étapes à suivre, semble assez complexe et long. Les premiers groupements forestiers viennent de se former, avec l'assistance des projets de la Haute Gambie et du Haut Niger. Jusqu'à présent, seuls les groupements forestiers qui ont l'assistance technique (du cantonnement forestier ou d'un projet) peuvent suivre la démarche exigée. Il convient de trouver des moyens pour simplifier le processus si on veut le reproduire sur une échelle importante. Néanmoins, les cadres de la DNEF considèrent qu'il est important que les villageois soient reconnus au niveau national.

La gestion des terroirs villageois reconnaît aussi un vide administratif. Les CRD ont la responsabilité de gérer les ressources locales. Au niveau du village, ni les autorités traditionnelles, ni les comités de gestion ne sont officiellement reconnus. Si le gouvernement veut responsabiliser la population pour la gestion de leurs terroirs, il convient de leur faciliter l'obtention de l'autorité requise, c'est-à-dire la compétence décisionnelle.

Les aspects fonciers de gestion communautaire des ressources naturelles doivent être pris en compte. En ce qui concerne la gestion des terroirs villageois, il est important de trouver des moyens pour résoudre certains problèmes importants entre les propriétaires originels et les exploitants, les cultivateurs et les éleveurs. Le code foncier et domanial a été adopté en mars 1992, mais jusqu'à ce jour son application dans le milieu rural pose problèmes compte tenu de l'absence de textes d'application appropriés au milieu rural. Le projet d'études et de dialogue sur le régime foncier du Land Tenure Center a fourni suffisamment d'informations aux autorités guinéennes qui ne devraient tarder à rédiger les textes d'application du code foncier.

Il serait prématuré de tirer une conclusion définitive sur le processus de planification de la gestion des terroirs villageois à Dissa étant donné qu'on est loin de l'issue. Cependant, on peut retenir que le processus est très approprié pour renforcer la capacité des institutions et des populations locales à mieux organiser et à mieux gérer les ressources naturelles en vue de propulser un développement durable. Le processus est fondé sur la participation effective des bénéficiaires à la planification des actions de GRN et de développement local. Il encourage les populations à compter sur leurs propres ressources, tant humaines que matérielles. Le "Aidez-nous à obtenir de l'argent" est fréquent, mais "aidez-nous à pouvoir produire" est plus important. Les consultants estiment que le processus engagé apprendra aux villageois à réaliser leurs propres efforts de développement à partir de leur propre réflexion, même s'ils disposent d'appuis financiers. Un projet est intéressant, mais les agriculteurs ont souvent du mal à comprendre qu'il est plus important de régénérer la terre et de replanter les arbres.

Les consultants espèrent qu'au terme de leurs travaux, les villageois reprendront confiance en eux-mêmes et qu'ils seront plus que jamais intéressés ou motivés afin de multiplier les efforts positifs pour l'amélioration de leur environnement.

E. Recommandations

E1. Le Projet

- Avant la fin de l'année 1996, le personnel du BRP de Dissa devrait aider les 4 villages pilotes à achever leur processus de planification. Il convient de terminer la préparation des "visions futures" de chaque village, avec plans schématiques d'action et cartes.

35

- La programmation de la gestion des terroirs villageois, avec cartes et plans d'action futurs, doit être suivie d'efforts concrets sur le terrain. L'équipe du BRP doit appuyer les villages pilotes, en matière d'assistance technique, de formation, et de contacts avec les autres partenaires. Ces actions doivent figurer comme priorités au programme de travail du projet de 1997, en vue d'assurer la pérennité des actions à la suite du projet.

- Toutes les données et les analyses faites avec les villageois doivent être à la disposition des populations concernées. Dans le mesure du possible, le personnel du BRP et les bénévoles du Corps de la paix devront travailler avec les villageois pour développer moyens visuels (images, symboles) pour indiquer les éléments des plans d'action, afin que les villageois puissent les interpréter facilement. L'équipe peut les fournir sous forme d'un «livret villageois» présentant les éléments clefs (des copies des cartes, des analyses, de la MARP, des enquêtes, etc) en langue locale ou avec des images. Ce livret peut aussi inclure des fiches et des systèmes de notation simples pour suivre et auto-évaluer les plans d'action.

- En ce qui concerne le projet ou la DNEF, les techniciens peuvent suivre et évaluer les actions à partir des critères développés pour évaluer la performance des CG. Ils doivent s'en occuper avec la suite technique des activités qui concernent la gestion des ressources naturelles, et laisser la CRD ou les autres partenaires suivre d'autres actions villageoises de développement.

- Le processus de planification devrait être reproduit, sous une forme simplifiée, dans d'autres villages des BRP de Dissa, Diaforé et Koundou. Cette planification devrait être réalisée durant la saison sèche, quand les villageois ont plus de temps disponible et qu'il sera possible de mobiliser plus de villageois pour participer au processus de planification. Une version simplifiée de la planification pourrait être réalisée dans une série de quatre visites par village. Durant la saison sèche, il sera possible de réaliser le travail dans un village donné, pendant une semaine.

  Si possible, le processus de planification doit être réalisé dans plusieurs plus de villages avant la fin de 1996, pour qué le personnel du projet puisse baser ses plans annuels de travail de 1997 sur des plans d'action villageois.

- Pour que les techniciens des autres bassins puissent lancer des processus de co-gestion ou de planification participative des terroirs villageois, il convient de leur donner davantage de formation. Cette formation doit mettre l'accent surtout sur la méthode d'«évaluation rapide participative» et sur leur rôle d'animateurs, au lieu d'agents de vulgarisation. Deux membres du personnel du BRP de Dissa pourraient être envoyés dans chaque autre BRP pendant une semaine, pour servir de formateurs aux autres équipes.

- La formation des techniciens des BRP doit inclure l'utilisation et la création des aides visuelles, ou d'autres moyens facilitant l'analyse, la planification, le suivi et l'évaluation participatifs avec une population analphabète. Le personnel du projet doit développer un ensemble d'images visuelles pouvant être photocopiées, pour simplifier la préparation des réunions villageoises.

- Avant la fin de la phase actuelle du projet (septembre 1997), le personnel du projet devrait essayer d'aider le plus de villages que possible à préparer et à commencer à

36

exécuter leur propre plan de gestion de terroir villageois. Comme ce travail nécessite la participation de tout le personnel du BRP, il devra être marqué comme activité majeure dans le plan de travail du projet pour 1997.

- Bien que le projet doive aider les villageois à développer des plans qui abordent toutes les priorités de village, le projet devrait seulement fournir l'assistance technique dans des domaines restreints. L'assistance technique, la formation du projet et l'appui financier devraient porter sur les activités qui sont non seulement des priorités villageoises, en vertu des plans d'action, mais qui suivent aussi les rayons d'action du projet (la gestion des ressources naturelles, la production agricole, les petites entreprises et la promotion féminine). Pour d'autres activités, le techniciens peuvent aider les villageois en trouvant autres partenaires du développement.

- Dans des villages où le processus de planification est réalisé, le personnel de projet devrait collaborer avec les villageois uniquement aux activités qui ont été incluses dans les plans d'action villageois. Pour ces villages, le projet peut faire son programme de travail pour 1997 à partir des leurs plans. Ainsi, le personnel de projet répondra aux requêtes de leurs clients, plutôt que de promouvoir des programmes, des activités ou des technologies particulières. Ce changement exigera un changement dans la mentalité des villageois et du personnel de projet. Le processus de planification de la gestion des terroirs englobe plusieurs domaines, l'équipe doit donc être multidisciplinaire.

- Le projet devrait collaborer avec les comités de gestion, les notables villageois et les autres décideurs locaux pour élucider et définir les rôles des comités de gestion et des membres individuels de ces comités, ce qui est particulièrement important pour la délégation des responsabilités pour l'exécution des plans d'action villageois.

- Pour chaque BRP, le projet devrait organiser un atelier d'une journée avec les autres agents du développement, pour expliquer et pour les former aux processus de planification et leurs rôles potentiels d'animateurs permanents. Dans la mesure où ces officiels souhaitent collaborer, ils devraient être investis dans certaines ou toutes les réunions villageoises.

E2. Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)

- Si la DNFF veut reproduire ses efforts pilotes de co-gestion d'une forêt classée ou la gestion d'un terroir villageois, il sera nécessaire d'organiser une formation des cadres, surtout au niveau des sections préfectorales et des cantonnements forestiers au niveau sous-préfectoral. Cette formation peut inclure les concepts clés, la démarche et les outils (présentés dans le manuel d'orientation), des visites sur les sites pilotes et une application sur le terrain.

- Il sera souhaitable qu'on prépare des brochures, des fiches techniques ou d'autres documents de synthèse, pouvant être reproduits sur une grande échelle, partout en Guinée.

- La DNEF peut soutenir les efforts villageois et inter-villageois pour améliorer la gestion des ressources naturelles. La DNEF doit mettre l'accent particulièrement sur la gestion des forets naturelles, l'agro-foresterie, la protection des bassins versants et des sources d'eau, le contrôle des feux de forêt, et la protection de faune. En liaison avec autres

services gouvernementaux, la DNEF peut aussi appuyer l'amélioration de la gestion du bétail, notamment pour réduire au minimum les conflits et élaborer des ententes entre des propriétaires de bétail (les éleveurs) et les agriculteurs.

- La DNEF doit étudier comment reproduire les efforts de gestion des terroirs villageois et de co-gestion des forêts classées sur une grande échelle. Il sera important de voir comment simplifier la procédure pour former un groupement forestier et classer une forêt péri-villageoise. Il sera souhaitable de renforcer des actions déjà réalisées au niveau villageois, comme la mise en défense des forêts naturelles. Pour continuer ces actions, il convient d'analyser les possibilités de renforcer l'assistance technique fournie aux villageois par les cantonnements forestiers et les SPFF. En outre, le gouvernement doit finaliser des textes du code forestier et les textes fonciers, qui aideront les villageois à obtenir l'autorité pour mieux gérer leurs ressources.

E3. USAID

- Ces actions de planification participative et de gestion du terroir sont assez fragiles. Si possible, USAID doit trouver des moyens pour poursuivre son appui et sa collaboration avec ses partenaires sur ces efforts.

F. Plan d'action pour le renforcement des comités de gestion, la planification participative et la gestion des terroirs villageois

Activité	Temps prévu	Organisations*
BRP de Dissa : finalisation des cartes et des plans d'action des 4 villages pilotes	de novembre à décembre 1996	V, CG, P, VCP, CRD, ONG, AS, AP
Définition des rôles des membres des comités de gestion et d'autres villageois, en fonction des plans d'action	à partir de décembre 1996	V, CG, P
Développement des aides visuelles qui peuvent être reproduites (photocopiées)	à partir de décembre 1996	V, CG, P
Création des carnets villageois et des systèmes simples (par exemple, des fiches) pour le suivi et l'auto- évaluation	à partir de décembre 1996	V, CG, P
Les membres d'équipe de Dissa formeront des équipes à Koundou et à Diaforé avec d'autres représentants locaux (une semaine par BRP avec un village pilote)	de décembre 1996 à janvier 1997	V, CG, P, VCP, CRD, ONG, AS, AP
Continuation du processus dans les autres villages dans les 3 BRP	de janvier à mars 1997	V, CG, P, VCP, CRD, ONG, AS, AP
Atelier de formation et de réflexion pour les représentants de la DNEF, les CRD, les ONG, etc.	mars ou avril 1997	V, CG, P, VCP, CRD, ONG, AS, AP
Assistance technique pour les villages conformément à leurs plans d'action et aux priorités du projet	jusqu'à la fin du projet (septembre 1997)	V, CG, P, VCP
Après le projet : Continuation des plans villageois avec l'assistance d'autres partenaires	Processus continu	V, CG, VCP, CRD, ONG, AS, AP

*Voir clef ci-dessous:

AP = autres projets
C = comité forestier
CRD = communauté rurale de développement
DNEF = direction nationale des Eaux et forêts
E = enseignants (écoles primaires)
ONG = organisations non gouvernementales
P = projet de gestion des ressources naturelles
PF = préfet
SPFF = section préfectorale des forêts et de la faune
V = villageois

AS = autres services du gouvernement
CF = cantonnement forestier
F = animateur
S/P = sous-préfet
VCP = Bénévole du Corps de la paix

ANNEXE A

CAHIER DES CHARGES

ANNEXE A
CAHIER DES CHARGES

A. Spécialiste des sciences sociales, gestion communautaire des ressources naturelles

A1. Situation actuelle

Le projet de gestion des ressources naturelles en Guinée (PGRN) opère dans trois bassins versants de la région connue sous le nom de Fouta Djallon. Le projet a commencé ses activités sur le terrain en janvier 1993. A ce jour, plusieurs activités ont été conçues et exécutées selon une formule communautaire. Dans le but d'assurer la pérennité de ces actions, le projet a demandé aux villageois concernés d'élire des comités de gestion (CG). L'objectif était de créer des CG qui serviraient de force motrice pour le maintien et la continuité des actions communautaires mises en oeuvre par le projet.

En outre, le contrat du projet spécifie plusieurs résultats relevant du domaine de la gestion des ressources naturelles (GRN) sur une base communautaire. Celles-ci comprennent :

- l'augmentation des connaissances et des informations de base spécifiques à trois communautés au minimum des bassins pour une gestion efficace de leurs ressources naturelles
- l'accroissement des aptitudes des utilisateurs de ressources des bassins pour planifier et pour gérer en commun les ressources des bassins, spécialement les ressources en eau, les forêts et les pâturages
- l'augmentation de l'adoption des technologies de GRN dans trois bassins au minimum

Quelques-uns des indicateurs pour mesurer les progrès (dans le cadre logique du projet) par rapport à ces résultats sont :

- la connaissance du taux de dégradation des ressources des sols, de l'eau et de la forêt, chez les utilisateurs des ressources
- le nombre de groupements communautaires représentatifs (GRC) établis
- la participation des GRC à planification de la GRN
- l'aptitude des GRC à identifier les problèmes prioritaires, les solutions et la mise en application des décisions
- l'augmentation du nombre de pratiques ou d'actions de GRN au niveau communautaire (ayant trait à l'eau, aux sols et aux forêts)

Et enfin, une autre idée qui ressort de tous les documents préliminaires du projet est la gestion de la terre utilisée par un village donné (gestion des terroirs villageois). Conséquemment, l'activité et le but ultimes des CG (ou autres institutions villageoises), était la conception et la

réalisation des plans de gestion pour leurs terroirs villageois (TV). A ce jour, cependant, le projet et les CG ont peu progressé vers objectif. Il est à noter aussi que l'un des bassins de projet (Koundou), dispose d'une opportunité unique en matière de CG. Une forêt classée occupe plus de la moitié du bassin et le projet s'est intéressé au potentiel de mettre en oeuvre un comité de gestion inter-villageois (CGIV) pour une gestion participative de la forêt.

A2. Justifications et objectifs

- Soumettre dans les deux semaines de son arrivée un programme préliminaire du travail à l'équipe d'assistance technique pour examen et approbation.

- Concevoir un manuel d'orientation des démarches et des méthodologies pour : a) la mise en place et la responsabilisation des structures et des organisations de GRN de base communautaire et pour, b) l'élaboration et la mise en application des plans de gestion des TV (les bénéficiaires visés par le manuel devront être les équipes des BRP, bien que les principes du manuel devront être utiles aux autres personnels sur le terrain du MAEF et de la DNFF).

- Préparer et réaliser des séminaires de formation/ateliers pour le personnel du PGRN et des représentants des communautés sur : a) les démarches et les méthodologies de renforcement et de promotion des organisations locales concernant leur aptitude de gestion commune et durable des ressources naturelles ; et b) les concepts et les méthodes de gestion des TV (y compris des études de cas si possible).

- Avec les équipes des BRP et les villageois, formuler par écrit des plans d'action initiaux pour le renforcement des 4 CG choisis, pour la conception et la mise en oeuvre des plans de gestion des TV ; le plan d'action comportera des tâches, des productions visées et un chronogramme de réalisation de celles-ci

- De même, formuler un plan d'action pour le développement et le fonctionnement du CGIV (ou l'organisation de substitution) pour la forêt classée de Nialama et faire des recommandations sur les étapes suivantes des négociations du contrat entre la DNFF et le CGIV (ou l'organisation de substitution).

En outre, avant son départ de la Guinée, le/la consultant(e) soumettra un avant-projet du rapport final au PMU et à l'USAID/Conakry. Entre autres éléments, le rapport contiendra une description des résultats, un sommaire des atelier(s) de formation, les conclusions et les recommandations. Le consultant fera également un exposé d'information à l'USAID/Conakry, et un autre au MAEF/DNFF, présentant les principaux résultats et les conclusions de la mission de consultance avant son départ. Un rapport final incorporant les remarques de l'assistance technique et de lUSAID/Conakry sera soumis à Chemonics un mois au plus tard après le retour du consultant chez lui.

A3. Qualifications

Le candidat sélectionné doit avoir au moins 5 ans d'expérience en Afrique travaillant avec, ou développant les bases ou les fondements des organisations locales, de préférence dans les domaines d'utilisation des terres et de GRN communautaire. Un diplôme de haut niveau en anthropologie, sociologie ou un domaine similaire ainsi qu'une parfaite maîtrise du français sont aussi exigé. L'aptitude linguistique en pular et/ou susu est hautement souhaitée.

A4. Logistique

Le poste de courte durée sera exécuté sur 5 mois commençant fin mars ou début avril 1996. Selon la disponibilité du candidat sélectionné et l'évaluation de l'équipe d'assistance technique des progrès du poste, le travail pourra être scindé en deux périodes de deux mois et demi avec un mois ou un mois et demi de pause entre les deux phases. Le consultant passera 3 jours de travail à Conakry (au début et à la fin de sa mission), et le reste du temps au terrain (Labé, les bassins du projet et les visites d'autres projets du Fouta). Le PMU à Labé sera responsable de la fourniture de tous les supports logistiques au/à la consultant(e) pendant qu'il (ou elle) est dans le pays, y compris le logement, le transport, ainsi que l'organisation des premiers contacts/rendez-vous. Le projet pourrait avoir besoin de fournir un traducteur ou des adjoints temporaires locaux pour animer certaines phases du travail. Le bureau de Chemonics fournira un micro-ordinateur portable ; l'imprimante et la photocopieuse du PMU/Labé seront disponibles si nécessaire. Une semaine de six jours de travail est demandée.

B. Adjoint du spécialiste des sciences sociales, gestion communautaire des ressources naturelles

B1. Situation actuelle

Le projet de gestion des ressources naturelles en Guinée (PGRN) opère dans trois bassins versants de la région connue sous le nom de Fouta Djallon. Le projet a commencé ses activités sur le terrain en janvier 1993. A ce jour, plusieurs activités ont été conçues et exécutées selon une formule communautaire. Dans le but d'assurer la pérennité de ces actions, le projet a demandé aux villageois concernés d'élire des comités de gestion (CG). L'objectif était de créer des CG qui serviraient de force motrice pour le maintien et la continuité des actions communautaires mises en oeuvre par le projet.

En outre, le contrat du projet spécifie plusieurs résultats relevant du domaine de la gestion des ressources naturelles (GRN) sur une base communautaire. Celles-ci comprennent :

- l'augmentation des connaissances et des informations de base spécifiques à trois communautés au minimum des bassins pour une gestion efficace de leurs ressources naturelles

- l'accroissement des aptitudes des utilisateurs de ressources des bassins pour planifier et pour gérer en commun les ressources des bassins, spécialement les ressources en eau, les forêts et les pâturages

- l'augmentation de l'adoption des technologies de GRN dans trois bassins au minimum

Quelques-uns des indicateurs pour mesurer les progrès (dans le cadre logique du projet) par rapport à ces résultats sont :

- la connaissance du taux de dégradation des ressources des sols, de l'eau et de la forêt, chez les utilisateurs des ressources

- le nombre de groupements communautaires représentatifs (GRC) établis

- la participation des GRC à planification de la GRN

- l'aptitude des GRC à identifier les problèmes prioritaires, les solutions et la mise en application des décisions

- l'augmentation du nombre de pratiques ou d'actions de GRN au niveau communautaire (ayant trait à l'eau, aux sols et aux forêts)

Et enfin, une autre idée qui ressort de tous les documents préliminaires du projet est la gestion de la terre utilisée par un village donné (gestion des terroirs villageois). Conséquemment, l'activité et le but ultimes des CG (ou autres institutions villageoises), était la conception et la réalisation des plans de gestion pour leurs terroirs villageois (TV). A ce jour, cependant, le projet et les CG ont peu progressé vers objectif. Il est à noter aussi que l'un des bassins de projet (Koundou), dispose d'une opportunité unique en matière de CG. Une forêt classée occupe plus de la moitié du bassin et le projet s'est intéressé au potentiel de mettre en oeuvre un comité de gestion inter-villageois (CGIV) pour une gestion participative de la forêt.

B2. Justifications et objectifs

Le projet n'a pas de spécialiste en sciences sociales qui dirigerait la mise en place de CG opérants. De même, il y a peu d'expertise locale en la matière chez les membres des équipes des BRP. Pourtant, il est reconnu que la pérennité de plusieurs initiatives du projet dépend de l'évolution et du renforcement des CG ou d'autres institutions similaires à l'échelle villageoise. C'est pourquoi le projet cherche à mettre en place des CG qui sont suffisamment renforcés pour gérer de manière durable les ressources naturelles. Pour ce faire un spécialiste en sciences sociales expérimenté dans la gestion communautaire des ressources naturelles est exigé. Cependant, étant donné que ce spécialiste sera étranger, il/elle aura besoin d'un adjoint qui pourrait aider à la traduction entre autres tâches. Il est souhaitable que cet adjoint soit également formé en sciences sociales afin qu'il/elle puisse continuer le travail, si l'occasion se présente, après le départ du spécialiste étranger.

Dans l'ensemble, l'objectif de cet emploi de courte durée est d'aider le/la spécialiste à promouvoir la performance et l'aptitude de CG sélectionnés à planifier l'utilisation et la gestion de leurs ressources naturelles communes à travers une large participation et ; d'aider le/la spécialiste à commencer la constitution d'un CGIV (ou l'organisation de substitution) pour la forêt classée de Nialama (RFN).

B3. Cahier des charges

Le/la adjoint(e) du spécialiste des sciences sociales aidera le/la spécialiste dans tous les aspects de son travail. Spécialement, l'adjoint(e) :

- Traduira oralement du français en pular et du pular en français pendant les réunions et les entretiens avec les villageois

- Aidera le/la spécialiste à analyser la compréhension des CG concernant leur rôles ainsi que leur niveau actuel de performance

- Aidera le/la spécialiste à examiner le potentiel d'une option ou des organisations villageoises complémentaires (c'est-à-dire des organisations existantes et/ou traditionnelles) pour jouer le rôle de leadership en GRN communautaire, et examiner le potentiel d'un CGIV (ou autres options locales) pour la forêt classée de Nialama

- Aidera le/la spécialiste, sur la base des entretiens initiaux, et en collaboration avec les équipes d'assistance Technique et des BRP, à choisir 2 villages à Koundou et 2 villages à Dissa qui offrent un espoir de GRN communautaire et au sein desquels les efforts ultérieurs de la mission de consultance se seront concentrés

- Avec le/la spécialiste, fournira l'appui aux responsables des équipes des BRP pour la mise en application initiale du développement des CG, et évaluer les plans locaux, les cartes de zonage et les autres documents/outils villageois sur lesquels s'appuient les efforts de gestion locale des terroirs

- Avec le/la spécialiste, examinera les décisions à prendre relatives aux signataires du contrat, et dirigera les débats et les décisions sur la structure du CGIV (ou option) et poursuivra jusqu'aux élections des membres du CGIV (ou l'organisation de substitution)

B4. Résultats

L'adjoint de spécialiste devra :

- Aider le/la spécialiste à préparer et à réaliser des séminaires de formation/ateliers pour le personnel du PGRN et des représentants des communautés sur : a) les démarches et les méthodologies de renforcement et de promotion des organisations locales concernant leur aptitude de gestion commune et durable des ressources naturelles ; et b) les notions et les méthodes de gestion des TV (y compris des études de cas si possible)

- Avec le/la spécialiste, les équipes des BRP et les villageois, formuler par écrit des plans d'action initiaux pour le renforcement des 4 CG choisis, pour la conception et la mise en oeuvre des plans de gestion des TV ; le plan d'action comportera des tâches, des productions cibles et un chronogramme de réalisation de celles-ci

- De même, avec le/la spécialiste, formuler un plan d'action pour le développement et le fonctionnement du CGIV (ou option organisation) pour la forêt classée de Nialama et faire des recommandations sur les étapes suivantes des négociations du contrat entre la DNFF et le CGIV (ou l'organisation de substitution)

En outre, le/la adjoint(e) soumettra un rapport final au PMU et à l'USAID/Conakry au plus tard un mois après le départ du spécialiste. Entre autres éléments, le rapport contiendra une description des résultats, un sommaire des atelier(s) de formation, les conclusions et les recommandations.

B5. Qualifications

Le candidat sélectionné doit avoir au moins 2 ans d'expérience en Afrique travaillant avec, ou développant les bases ou fondements des organisations locales, de préférence dans les domaines d'utilisation des terres et de GRN communautaire. Un diplôme universitaire en anthropologie, sociologie ou un domaine similaire ainsi que des aptitudes linguistiques du pular sont exigés.

C. Animateur, co-gestion de la forêt classée de Nialama

C1. Situation actuelle

Le projet de gestion des ressources naturelles en Guinée (PGRN) opère dans trois bassins versants de la région connue sous le nom de Fouta Djallon. Le projet a commencé ses activités sur le terrain en janvier 1993. A ce jour, plusieurs activités ont été conçues et exécutées selon une formule communautaire dans le bassin de Koundou pour étudier les possibilités d'améliorer la gestion de la forêt classée de Nialama, qui couvre plus que 60 pour cent de la superficie du bassin.

En 1994, deux conseillers ont examiné la possibilité de co-gestion de la forêt classée. En 1995, un sociologue a proposé des possibilités pour créer un comité inter-villageois, pour représenter les intérêts de tous les villages qui utilisent cette forêt.

En mai 1996, deux conseillers ont commencé à travailler avec la population et l'équipe du projet, pour mettre en place un processus participatif, pour que la population puisse participer à la co-gestion de la forêt et puisse être représentée par un comité inter-villageois, dénommé « comité forestier». Ils ont organisé d'abord une série de 15 réunions villageoises, pour expliquer l'idée de la co-gestion et inviter les villageois à choisir quatre représentant (un "ancien", un jeune, une femme et un représentant des habitants pratiquant des métiers liés à la forêt classée). Puis, le 16 juillet, le projet a convoqué une assemblée villageoise, avec les représentant de 25 villages. Lors de cette assemblée, les représentants ont choisi 16 personnes pour le comité. Le comité doit négocier avec la direction nationale des forêts et de la faune l'élaboration d'un plan d'aménagement et un contrat pour exécuter le plan. En outre des 2 conseillers, un animateur local a aidé à réaliser l'assemblée générale et les deux premières réunions du comité.

Le comité doit accomplir des tâches techniques et organisationnelles, pour analyser les options de l'aménagement de la forêt et pour bien négocier avec l'Etat. Pour ce processus, le comité aura besoin d'une animatation et d'un soutien pendant 1 an, pour bien lancer ses activités.

C2. Justifications et objectifs

Le personnel du projet a une expérience limitée de l'animatation et l'organisation des comités de gestion et d'autres formes de groupements ou associations villageois. En outre, le projet relève de la direction nationale des forêts et de la faune (DNFF), et il est difficile au personnel du projet d'opérer comme partie neutre des négociations. Etant donné cette situation, il semble important d'obtenir l'assistance d'un animateur local qui peut guider les négociations et aider les villageois à défendre leurs propres intérêts. Cet animateur peut travailler avec les deux conseillers et puis continuer à appuyer les activités après leur départ.

C3. Cahier des charges

L'animateur/animatrice va :

- Suivre l'organisation et l'élaboration des objectifs, des statuts et des règlements intérieurs du comité et de l'assemblée générale, qui pourront suffire à obtenir un acte de reconnaissance de l'administration.

46

- Si nécessaire, aider le comité à ouvrir un compte bancaire et à élaborer des règlements pour la création et la gestion des fonds.

- Animer le processus de négociation entre les membres du comité et les représentants de la DNFF et, si nécessaire, fonctionner comme médiateur entre les deux partenaires.

- Aider le comité forestier à organiser les réunions de l'assemblée générale.

- Appuyer le personnel du BRP de Koundou, en le formant aux les techniques d'animation des activités du comité. Entre autre, cet appui peut inclure la formation sur les techniques de recherche participative, d'utilisation et de protection des ressources forestières. Avec le personnel et le comité forestier, préparer un manuel qui expliquera les démarches à suivre pour soutenir le développement du comité et du processus participatif de co-gestion de la forêt.

C4. Résultats

Le consultant devra :

- Développer un programme préliminaire de travail, en consultation avec le comité forestier, et le soumettre à l'équipe du projet pour examen et approbation.

- Animer les réunions du comité forestier et les négociations entre le comité et la DNFF.

- Sensibiliser et former les membres du comité sur les aspects organisationnels et financiers dans leur fonctionnement.

- Préparer un plan d'action pour le développement et le fonctionnement du comité forestier et faire des recommandations sur les étapes suivantes des négociations du contrat entre la DNFF et le comité forestier. Aider le personnel du BRP et les membres du comité à la préparation participative d'un manuel pour orienter les démarches à suivre.

En outre, avant la fin du contrat, le/la consultant(e) va soumettre un avant-projet du rapport final à l'USAID/Conakry et à la DNFF. Entre autres éléments, le rapport contiendra une description des résultats, un sommaire des types de formation, les conclusions et les recommandations. Le consultant fera également un exposé d'information à Labé devant les représentant de l'USAID/Conakry et du MAEF/DNFF, pour présenter les principaux résultats et les conclusions de la mission de consultance avant son départ. Un rapport final incorporant les commentaires de l'USAID et de la DNFF sera soumis au tard un mois après la fin du contrat.

C5. Qualifications

Le candidat sélectionné doit avoir au moins 5 ans d'expérience en Guinée travaillant avec, ou développant les bases ou fondements des organisations locales, de préférence dans les domaines d'utilisation des terres et de gestion communautaire des ressources naturelles. L'aptitude linguistique en français et en pular est nécessaire.

C6. Echéance et programmation des activités

Ce poste à mi-temps sera exécuté pendant la première année à la suite de la création du comité. En fonction du programme de travail du comité forestier et du processus de négociations sur le plan d'aménagement et du contrat, l'animateur apportera un appui ponctuel. Le contrat sera pour 1 an, avec un maximum de 60 jours de travail.

C7. Logistique

Le projet fournira à l'animateur les moyens de déplacement nécessaires pour son travail. Le projet prendra également en charge l'apport des moyens matériels nécessaires, par exemple, les tableaux, le papier padex, les marqueurs, les bics, les blocs notes. Une secrétaire du projet dactylographiera les rapports écrits.

ANNEXE B

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE B
BIBLIOGRAPHIE

Barry, Abdoulaye.
1995 Etude des opportunités de mise en place d'un comité inter-villageois pour la gestion de la forêt de Nyalama. Soumis à USAID, Conakry, Guinée par Tropical Research and Development, Gainesville, Florida, USA.

Bohrer, Kevin et Julie E. Fischer.
1994 Les pratiques de gestion des ressources naturelles, les avantages et les inconvénients des régimes fonciers dans le bassin versant de Dissa, Guinée. Land Tenure Center, University of Wisconsin, Madison. Traduction française, PGRN, Labé, 1996.

Bourque, Denys.
1995 Rapport de la mission de Novembre-Décembre 1994 d'Orientation de la Foresterie dans le Bassin Représentatif Pilote (BRP) de Kuundu (Leeluma, Moyenne Guinée). Gainesville, Florida : Tropical Research & Development, Inc.

Davis-Case, D'Arcy.
1989 Community Forestry : Participatory Assessment, Monitoring and Evaluation. Community Forestry Note 2. Rome : FAO.

1990 The Community Toolbox : The Idea, Methods and Tools for Participatory Assessment, Monitoring and Evaluation in Community Forestry. Community Forestry Field Manual 2. Rome : FAO.

FAO.
1995 Gestion des Ressources Forestières Communautaires. *Unasylva* Vol. 46 n° 180.

Fischer, Julie E., Karen Schoonmaker Freudenberger, Mamdou Saliou Diallo, Alpha Bokar Bah, Binta Diallo, Sara Doumbouya, I. Sory Seck, Mariam Baldé.
1993 Pratiques de gestion des ressources naturelles : Contraintes et Opportunités Foncières dans le Bassin Versant de Koundou, Fouta Djallon, Guinée. Une Etude de Deux Villages : Kagnégandé et Tyèwèrè. Land Tenure Center, University of Wisconsin, Madison.

Fisher, Roger, William Ury, and Bruce Patton.
1991 Getting to Yes : Negotiating Agreement Without Giving In. Second Edition. New York : Penguin Books.

Gueye, Bara et Karen Schoonmaker Freudenberger.
1991 Introduction à la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). [Rapid Rural Appraisal]. Quelques Notes Pour Appuyer une Formation Pratique. Deuxième Edition. London : International Institute for Environment and Development.

50

Hagberg, Sten.
1992 Aménagement des forêts Naturelles : la forêt classée de Toumousséni, Burkina Faso. Traduction de Florence Naud. Université suédoise des Sciences agronomiques, Centre international de Développement rural, Document de travail 215. Uppsala 1992. Version française éditée par SILVA, Arbres, forêts et Sociétés, Nogent sur Marne, France, 1994.

MacDonald, Wayne, Dantily Diakité, Son Hoang Nyugen, et Ibrahima Sory Seck.
1996 Etude d'impact environnementale : Plan d'Action pour la forêt classée de Nialama. Rapport pour USAID/Conakry. Abidjan : USAID/REDSO.

McLain, Rebecca.
1994 Garder l'honneur, garder la forêt : la co-gestion de la forêt classée de Nialama. Land Tenure Center, University of Wisconsin, Madison.

National Environment Secrétariat, Government of Kenya, Clark University, Egerton University, and The Center for International Development and Environment of the World Resources Institute.
1990 Participatory Rural Appraisal Handbook. Natural Resources Management Support Series n° 1. Washington, DC : World Resources Institute.

1994 Avant-projet du Manuel d'Evaluation Rurale Participative (ERP). [Traduction partielle de "Participatory Rural Appraisal Handbook."] Natural Resources Management Support Series n° 1. Washington, DC : World Resources Institute.

Ndione, Emmanuel, Philippe de Leener, Mamadou Ndiaye, Pierre Jacolin, et Jean-Pierre Perier.
1992 Avenir des Terroirs : La Ressource Humaine. ENDA GRAF. Collection Recherches Populaires n° 147-148-149. Dakar, Sénégal : ENDA Tiers Monde.

Odour-Noah, Elizabeth, Isabella Asamba, Richard Ford, Lori Wichhart, and Francis Lelo.
1992 Implementing PRA : A Handbook to Animatate Participatory Rural Appraisal. Nairobi : National Environment Secrétariat, Government of Kenya, Clark University, and Egerton University. Worcester, MA, USA : Program for International Development, Clark University.

Oltheten, Theo M.P.
1995 Participatory Approaches to Planning for Community Forestry. Results and lessons from case studies conducted in Asia, Africa and Latin America. Forests, Trees and People Programme, Forestry Department. Working Paper n° 2. Rome : FAO.

Painter, Thomas M.
1991 Approches to improving the use of natural resources for agriculture in Sahelian West Africa : a sociological analysis of the "Aménagement/Gestion des Terroirs villageois" Approach and its Implications for Non-Government Organizations. New York : CARE International.

Pendzich, Christine, Garry Thomas and Tim Wohlgenant.
1994 The Role of Alternative Conflict Management in Community Forestry. Forests, Trees and People Programme Phase II. Working Paper n° 1. Rome : FAO.

projet de gestion des ressources naturelles en Guinée (PGRN).
1994 Résultats de l'Enquête de Base Méthode Accelerée de Recherche Participative sur les Bassins Versants du Fouta Djallon. Enquête dirigée et rassemblée par Thomas K. Erdmann. Préstation

d'Assistance Technique par Chemonics International et Tropical Research and Development, pour MARA-DNFC et USAID, Conakry. Labé : PGRN.

1996 La Gestion de la forêt classée de Nialama : Une Proposition pour un Plan d'Action. BRP de Koundou, préfecture de Lelouma. Labé : PGRN.

Programme pour le Développement International, Clark University, et Le Secrétariat National de l'Environnement, Kenya.
1989 Une Introduction à l'Evaluation Rurale Participative pour la Gestion des Ressources Rurales. Traduit de l'anglais par Craig Lamberton et Ntalemwa Nytha. Worcester, MA, USA : Clark University.

Razakamanarina, Ndranto, Faly Rasamison, Bien-Aimé Rakotoarison, Fanja Olga Rakotonianina, Genese Marie Sodikoff, Jean Etienne Toto, Richard Ford, Stephanie Wood.
1995 Using Village Log Books for Monitoring and Evaluation : A Guide to Community Based Project Management. Antananarivo, Madagascar : SAF and Worcester, MA USA : Program for International Development, Clark University.

Reveley, Peter Haun, Julien Rajaona, Faly Rasamison, Hery Ramambasoa, Harlys Rabarison, Ndranto Razakamanarina, Naina Razafindrakotohasina et SAF.
1993 Analyse Participative en vue de la Réduction de Pression sur une Aire Protégée. Antananarivo, Madagascar : SAF et Worcester, MA, USA : Clark University.

Sow, Bocar.
1994 Rapport sur les Produits Economiques en Provenance de la forêt de Nyalama. BRP de Koundou, Lelouma.

Thomson, Jamie T.
1994 Etude de cas n° 4 : Gestion en Participation d'une forêt nationale - Guesselbodi [Niger]. pp. 117-128 dans : Schéma d'analyse des incitations institutionnelles dans le domaine de la foresterie communautaire. Note sur la Foresterie Communautaire n° 10. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (la FAO).

ANNEXE C

PROGRAMME DE TRAVAIL

ANNEXE C
PROGRAMME DE TRAVAIL

24 mai 1996	Mme Williams quitte les Etats-Unis
25 mai 1996	Mme Williams arrive à Conakry
26 mai 1996	Mme Williams arrive à Labé
27 mai 1996	Discussions avec l'assistance technique
28 mai 1996	Examen des documents
29 mai 1996	Mme Williams s'est rendue à Sougéta ; réunion avec l'équipe du BRP
30 mai 1996	M. Thiam est arrivé à Sougéta ; réunion avec le C.G. de Fotongbé
31 mai 1996	Réunion avec le C.G. de Fotongbé ; voyage à Labé
1 juin 1996	Préparation du programme provisoire de travail
2 juin 1996	Repos
3 juin 1996	Réunion hebdomadaire (assistance technique ou AT), Labé ; préparation du programme provisoire de travail ; revue de littérature
4 juin 1996	Réunion mensuelle du projet, Labé
5 juin 1996	Entretien avec les cadres de l'ancien projet de Guetoya ; visite au village de Kollagui
6 juin 1996	Travaux au bureau, Labé
7 juin 1996	Entretien avec les cadres du projet de la Haute Gambie ; réunion avec l'assistance technique du PGRN
10 juin 1996	Réunion villageoise à Tyankoye
11 juin 1996	Réunion avec les autorités, sous-préfecture de Linsan-Saran
12 juin 1996	Travaux au bureau, Labé ; réunion sur le programme provisoire de travail
13 juin 1996	Entretien avec les cadres du projet de la FAO à Dalaba ; voyage à Conakry
14 juin 1996	Entretiens avec l'USAID, le coordinateur national du PGRN et le coordinateur national des projets Haut Niger et Haute Gambie, à la DNFF, Conakry
15 juin 1996	Repos
16 juin 1996	Voyage à Sougéta
17 juin 1996	Réunion avec l'équipe du BRP de Dissa (le matin) ; réunion villageoise à Falloulaye (le soir)
18 juin 1996	Réunion villageoise à Hafia (le matin) ; réunion villageoise à Koulaya (le soir)
19 juin 1996	Réunion villageoise à Wolia (le matin) ; réunion villageoise à Khatiya (le soir)
20 juin 1996	Réunion villageoise à Dar-es-Salam (le matin) ; réunion villageoise à Sinthourou (le soir)
21 juin 1996	Réunion villageoise à Amarayah (le matin) ; réunion villageoise à Tanene (le soir)
22 juin 1996	Réunion villageoise à Donta (le matin) ; Réunion villageoise à Fotongbé Carrefour (l'après-midi) ; retour à Labé
24 juin 1996	Réunion hebdomadaire (AT), Labé ; voyage à Gaoual ; réunion avec les autorités de la préfecture de Gaoual ; voyage à Linsan-Saran
25 juin 1996	Réunion avec l'équipe de Koundou
26 juin 1996	Réunion villageoise à Kagnégandé (aussi avec Diawbhé)

27 juin 1996	Réunion villageoise à Goundoupi (aussi avec Netere et Madina)
28 juin 1996	Réunion hebdomadaire avec l'équipe du BRP de Koundou ; réunion villageoise à Linsan Foulbé (aussi avec Gueme)
1 juillet 1996	Réunion hebdomadaire (AT), Labé ; voyage à la réunion villageoise à Tyèwèrè
2 juillet 1996	Réunion avec l'équipe de Koundou pour la programmation de l'assemblée; réunion villageoise à Komba
3 juillet 1996	Réunion villageoise à Bendougou
4 juillet 1996	Réunion villageoise à Nialama prévue, mais il y avait un décès dans le village
5 juillet 1996	Réunion hebdomadaire de l'équipe de Koundou ; réunion villageoise à Ley-Fello (avec Ley Fello, Telibofi, Tyankoyi, Nyankou, Tentèrè et Donghol)
6 juillet 1996	Réunion villageoise à Kokolou ; retour à Labé
8 juillet 1996	Réunion hebdomadaire (AT), Labé ; voyage pour la réunion villageoise à Sebetere (villages de Bomini, Donde Boto, Fulasso et Sambaya)
9 juillet 1996	Réunion villageoise à Teguenda
10 juillet 1996	Réunion villageoise à Ndantari
11 juillet 1996	Réunion villageoise à Sigon
12 juillet 1996	Réunion villageoise à Nialama (le matin) ; et à Linsan Saran (l'après-midi) ; retour à Labé
14 juillet 1996	Préparatifs pour l'assemblée villageoise
15 juillet 1996	Réunion hebdomadaire (AT), Labé ; voyage à Linsan-Saran ; préparatifs et pratique des présentations pour l'assemblée villageoise
16 juillet 1996	Assemblée villageoise à Linsan-Saran
17 juillet 1996	Réunion avec l'équipe à Linsan-Saran ; retour à Labé
18 juillet 1996	Analyse des expériences avec les réunions villageoises et l'assemblée
19 juillet 1996	Analyse des expériences avec les réunions villageoises et l'assemblée
22 juillet 1996	Préparation du rapport préliminaire sur la co-gestion de la forêt
23 juillet 1996	Préparation du rapport préliminaire sur la co-gestion de la forêt
24 juillet 1996	Préparatifs pour les travaux de terrain à Dissa
25 juillet 1996	Préparatifs pour les travaux de terrain à Dissa
26 juillet 1996	Préparatifs pour les travaux de terrain à Dissa
29 juillet 1996	Réunion hebdomadaire (AT), Labé ; voyage à Linsan-Saran
30 juillet 1996	Réunion n° 1 du comité forestier
31 juillet 1996	Voyage de Linsan-Saran à Labé et Sougéta
1 août 1996	Réunion avec l'équipe de Dissa
2 août 1996	Réunion avec l'équipe de Dissa ; retour à Labé
5 août 1996	Réunion hebdomadaire (AT), Labé ;
6 août 1996	Réunion mensuelle du projet, Labé
7 août 1996	Travaux au bureau, Labé
8 août 1996	Voyage à Kissidougou
9 août 1996	Entretien avec le personnel du projet Haut Niger ; visite au village de Deya
10 août 1996	Visite au village de Famania ; retour à Labé
13 août 1996	Réunion n° 2 du comité forestier
14 août 1996	Voyage à Sougéta ; réunion villageoise à Farinta
15 août 1996	Réunion villageoise à Wolia (le matin) ; réunion villageoise à Amaraya (l'après-midi)
16 août 1996	Réunion villageoise à Donta (le matin) ; voyage à Labé

65

17 août 1996	Réunion sur les activités des consultants concernant la forêt classée
19 août 1996	Voyage à Linsan-Saran
20 août 1996	Randonnée dans la forêt de Nialama avec les membres du comité forestier
22 août 1996	Randonnée dans la forêt de Nialama avec les membres du comité forestier
26 août 1996	Appui pour l'atelier du PGRN sur les outils de la vulgarisation ; présentation de jeux de rôle sur la participation
27 août 1996	Assistance pour l'atelier du PGRN sur les Outils de Vulgarisation ; voyage à Linsan-Saran ; Réunion n° 3 du comité forestier ; retour à Labé
28 août 1996	Voyage à Conakry
29 août 1996	Réunions avec la DNFF à Conakry sur le processus à suivre pour la constitution d'un groupement forestier (Mme Williams et M. Thiam) ; réunion avec le directeur de l'USAID/Conakry (Mme Williams)
30 août 1996	CONGÉ
31 août 1996	CONGÉ
1 septembre 1996	CONGÉ
2 septembre 1996	CONGÉ
3 septembre 1996	Réunion n° 4 du comité forestier (animé par Mr. Oulin Diallo)
4 septembre 1996	CONGÉ
5 septembre 1996	CONGÉ
6 septembre 1996	CONGÉ
7 septembre 1996	CONGÉ
8 septembre 1996	Voyage de Conakry à Labé
10 septembre 1996	Voyage à Linsan-Saran ; Réunion n° 5 du comité forestier ; Retour à Labé
11 septembre 1996	Voyage à Sougéta
12 septembre 1996	Réunion villageoise à Wolia (le matin) ; Réunion villageoise à Amaraya (le soir)
13 septembre 1996	Réunion villageoise à Donta (le matin) ; Réunion villageoise à Farinta (le soir)
16 septembre 1996	Voyage à Sougéta ; travail avec l'équipe
17 septembre 1996	Réunion avec les villageois de Farinta
18 septembre 1996	Réunion avec les villageois de Donta prévue, mais non réalisée ;travail avec l'équipe
19 septembre 1996	Réunion avec les villageois de Wolia
20 septembre 1996	Réunion n° 6 du comité forestier (Mme Williams) Réunion avec les villageois d'Amaraya (Thiam)
23 septembre 1996	Travaux sur les rapports, présentations et préparatifs pour le voyage d'étude
24 septembre 1996	Réunion mensuelle du projet, Labé
25 septembre 1996	Séminaire sur la Gestion de la forêt classée de Nialama, Labé ; présentations faites sur la co-gestion (Mme Williams) et le régime foncier (Thiam)
26 septembre 1996	Préparatifs pour le voyage d'étude ; voyage à Sougéta
27 septembre 1996	Réunion avec les villageois de Donta ; réunion avec les villageois de Farinta
28 septembre 1996	Voyage à Pita (pour les préparatifs du voyage d'étude) et à Labé
29 septembre 1996	Préparation des rapports
30 septembre 1996	Voyage d'étude avec les villageois et les techniciens ; visite à Kollagui
1 octobre 1996	Voyage d'étude avec les villageois et les techniciens ; visite à Famania
2 octobre 1996	Voyage d'étude avec les villageois et les techniciens ; visite à Deya
3 octobre 1996	Voyage d'étude avec les villageois et les techniciens ; retour à Labé

4 octobre 1996	Préparation de l'atelier
5 octobre 1996	Préparation de l'atelier
6 octobre 1996	REPOS
7 octobre 1996	Préparation des rapports
8 octobre 1996	Préparation des rapports
9 octobre 1996	Préparation des rapports
10 octobre 1996	Préparation des rapports et de l'atelier
11 octobre 1996	Atelier sur la gestion communautaire des ressources naturelles, Labé
12 octobre 1996	Travail avec l'équipe sur les présentations sur la GCRN pour le symposium (Mme Williams)
	Départ de Thiam pour Conakry
13 octobre 1996	Préparation des rapports
14 octobre 1996	Préparation des rapports
15 octobre 1996	Préparation des rapports et assistance au symposium
16 octobre 1996	Préparation des rapports et assistance au symposium
17 octobre 1996	Préparation des rapports et assistance au symposium
18 octobre 1996	Préparation des rapports et assistance au symposium
19 octobre 1996	Préparation des rapports
20 octobre 1996	Préparation des rapports ; voyage à Linsan-Saran
21 octobre 1996	Réunion n° 7 du comité forestier
22 octobre 1996	Voyage à Sougéta ; réunion avec l'équipe
23 octobre 1996	Réunion villageoise à Donta
24 octobre 1996	Réunion villageoise à Wolia
25 octobre 1996	Réunion villageoise à Amarayah
26 octobre 1996	Réunion villageoise à Farinta ; voyage à Labé
27 octobre 1996	Préparation des rapports
28 octobre 1996	Compte-rendu à Labé (Mme Williams) ; voyage à Linsan-Saran
29 octobre 1996	assemblée villageoise n° 2 à Linsan-Saran ; retour à Labé
30 octobre 1996	Travaux à Labé ; voyage à Conakry
31 octobre 1996	Compte-rendu auprès de la DNFF, Conakry
1 novembre 1996	Compte-rendu auprès de l'USAID, Conakry ; départ de Mme Williams de Guinée
décembre 1996	Finalisation des rapports

ANNEXE D

PHOTOGRAPHIES

ANNEX D
PHOTOGRAPHIES

Plantation à Bilia
VOYAGE D'ETUDE (Visite à Guétoya, vers Pita)
Bandes boisées à Kollangui

Réunion pour la création de la Confédération
des Paysans pour la Promotion des Forêts.

VOYAGE D'ETUDE (Visite à Deya, vers Kissidougou)

Comité de réflexion pour la Confédération.

68

VOYAGE D'ETUDE

Visite dans la forêt peri-villageoise de Deya, protégé par les villageois depuis 49 ans

Réunion de planification à Wolia.

PLANIFICATION DE GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

Diagramme de Venn (analyse institutionnelle) pour Amarayah.

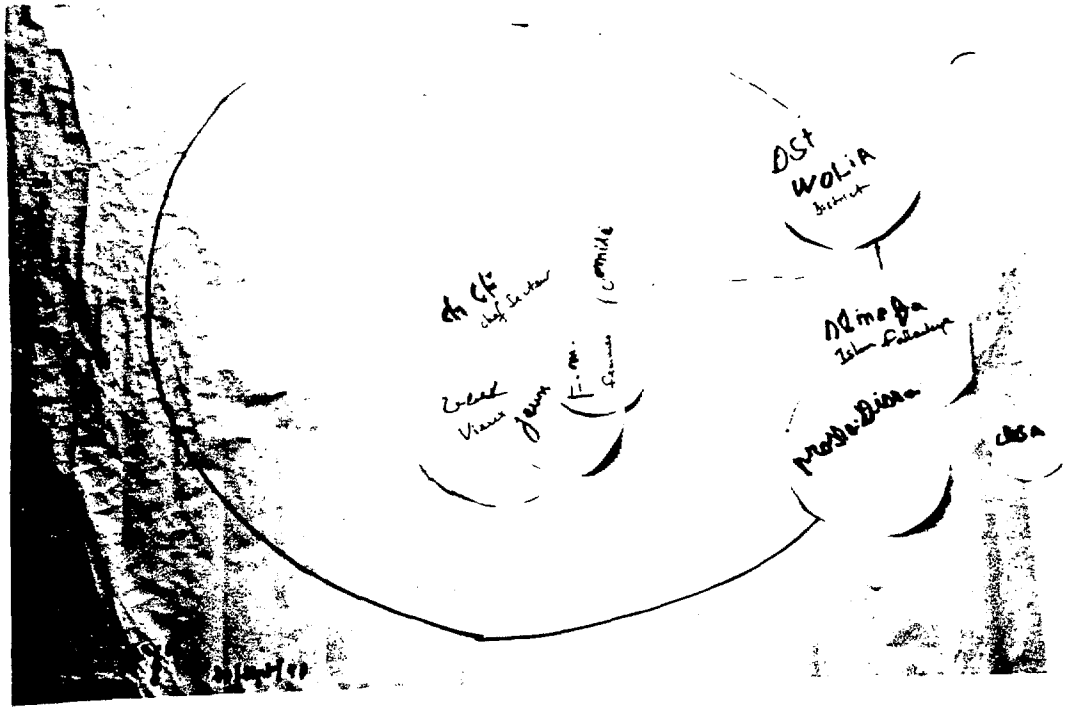

62

Les priorités des vieux de Wolia.

D'autres problèmes suggérés par l'équipe, mis en ordre de priorité par les villageois. (Les villageois ont interprété l'image de la faune comme des predators.)

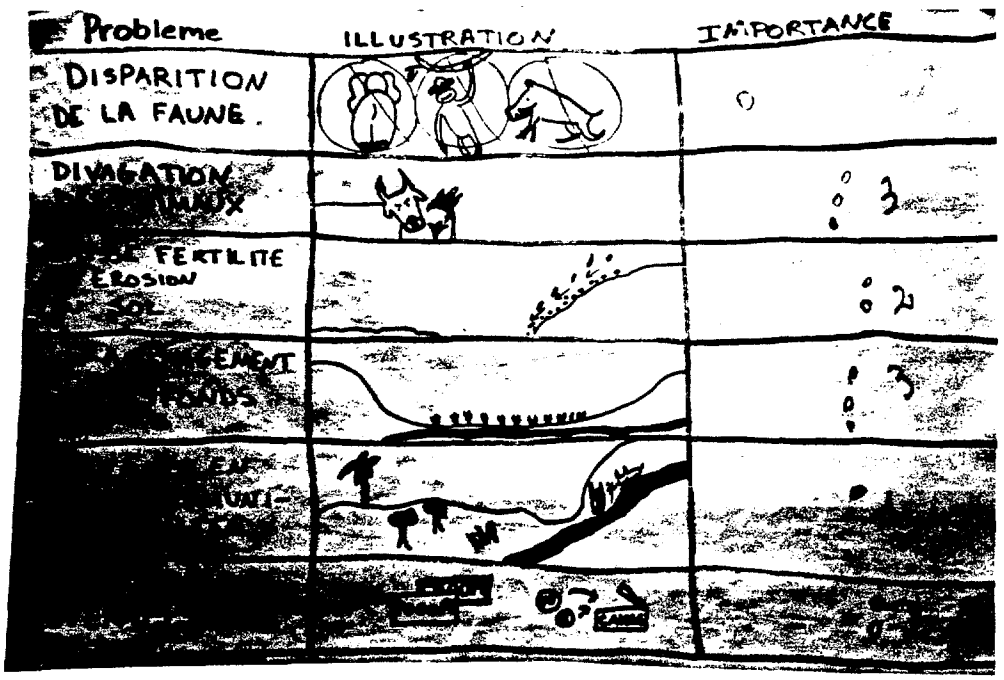

Les femmes villageois expliquent leurs priorités.

PLANIFICATION DE GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

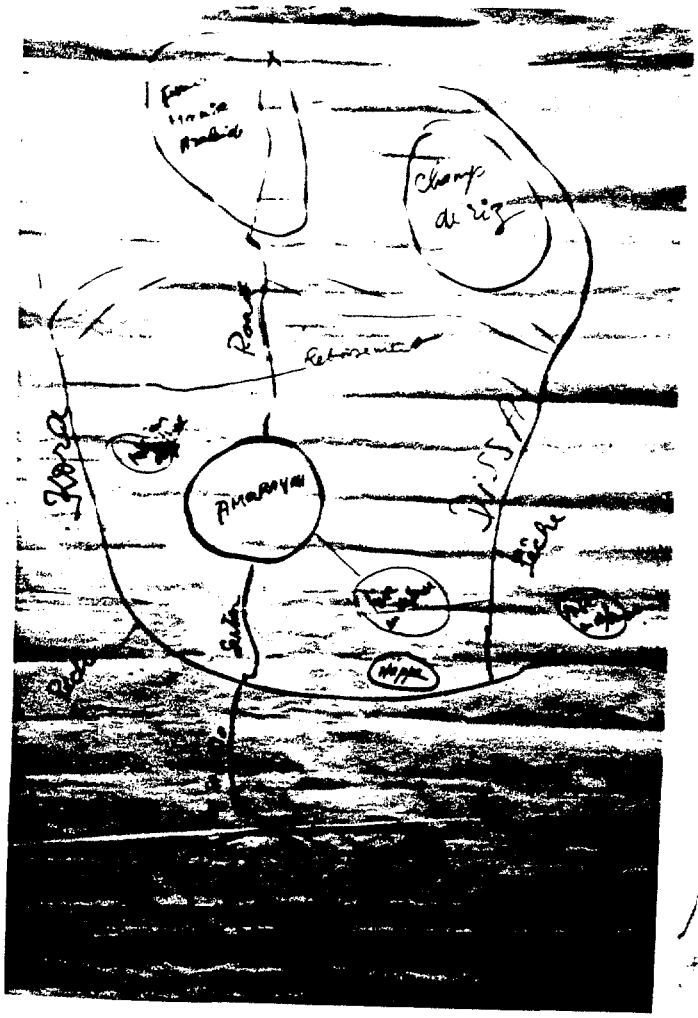

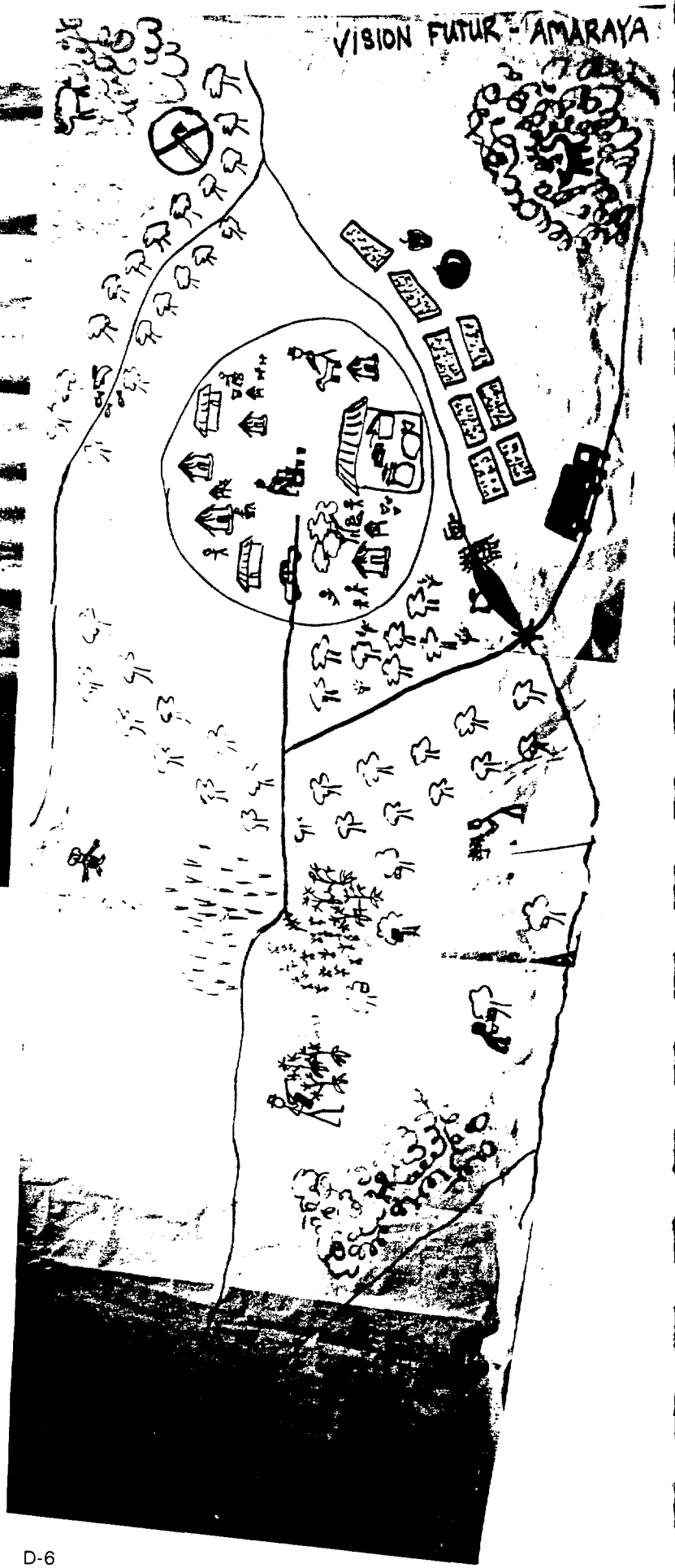

La carte originalle
(la situation actuelle) pour
le village d'Amarayah.

La carte de leur
vision future.

PLANIFICATION DE
GESTION DES
TERROIRS VILLAGEOIS

64

PLANIFICATION DE GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

Plan d'action pour le village de Wolia

Problèmes	Solutions Possibles	Plan d'action	Etapes nécessaires	Ressources	Qui	Quand
Mauvais état de la route	_Reprofilage . machine _Main-d'œuvre _Construction d'ouvrages de franchist . Ponts . Buses	✓ ✓	Recherche des moyens -Dossier (rappel) Elaborer d'autres étapes Pont (dossier-rappel)	Machine Matériaux	C.G., Sec. Gen. Chef Secteur Villageois ACT, CRD	Novembre Janvier 89
Alphabétisme	_Construction d'Ecole _Alphabetisat° fonct° _Enseignant	✓	Recherche des partenaires financement DPE	Matériaux Prendre en charge l'enseignant	C.G., Chef Secteur Sec. Gen.	Après la route
Eau potable/Puits	_Puits _Aménag° Source Gini-K _Reboisement _utilisat° techq locales de filtrat°	✓ ✓ ?	① Puits -Etude de faisabilité ② Captage d'un source, nettoyage à dévé Reboisement -Etude la possibilité de mise en défens	Planches, 100+ Pépinière	Comm., C.G. Comm. sec. C.G. Tout le village Commission Secteur, Sec. Gen.	Mars-avril 89 Février-mars 89 Juin-juillet Août, 89
Santé	Construct° d'1 p. de Santé Rapprochement des centres Moyens de déplacement	✓	DPS Trouver un milieu (pour les deux villages) Village de Wolia			

Problèmes	Solutions possibles	Plans d'action	Etapes nécessaires	Ressources	Qui	Quand
Infrastructure religieuse	_Construction d'une infrastructure modeste pour prière. _Reparation/Entretien de la Mosquée	✓	Assembler les matériaux	Matériaux	Tout le village C.G.	Déc. 88 Janv. 89
Feux de brousse	_Classement forêt et entente avec Canton _Contrôle du feu _Contrôle de l'usage (Interne et externe) _Mise en défens	①	1 Déjà fait mise en défens 2 Contrôle du feu. Feux précoces 3 Reglements 4. Forêt péri-villageoise		Villageois C.G. Villageois, Conseillers, Planteurs, Chefs	Nov-Déc 88 Janv. 89
Transport	Entretien [illegible] route [illegible]					

65

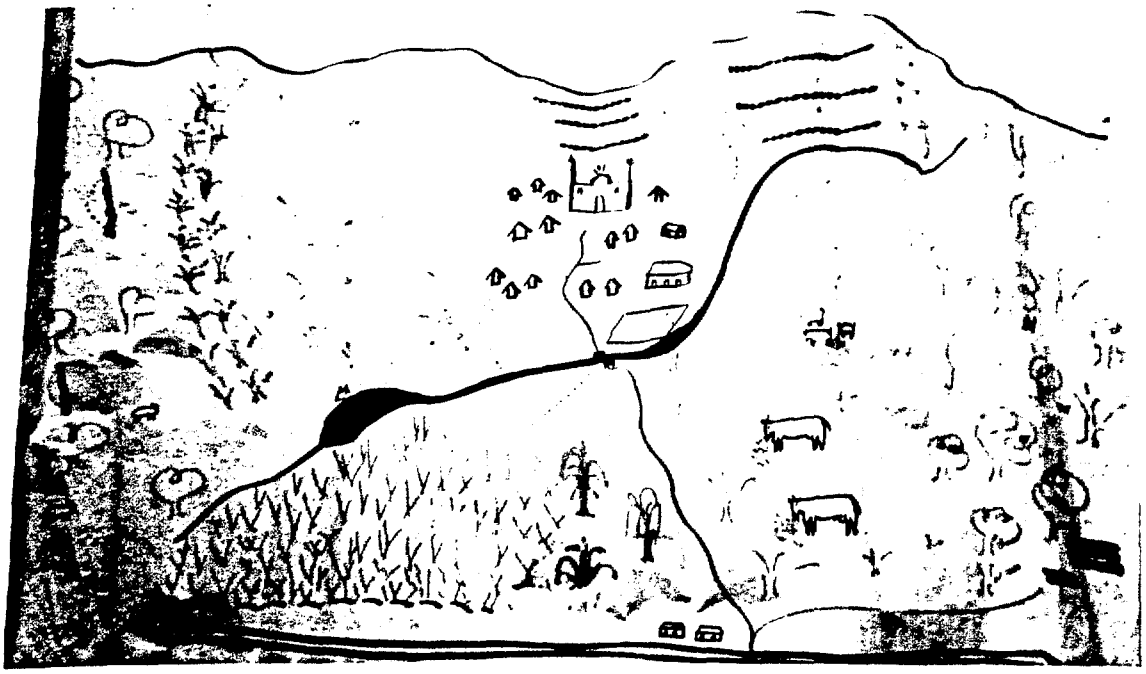

Carte type de vision future pour un village.

PLANIFICATION DE GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

Carte type avec des changements dans les zones de patûrage et jachère.

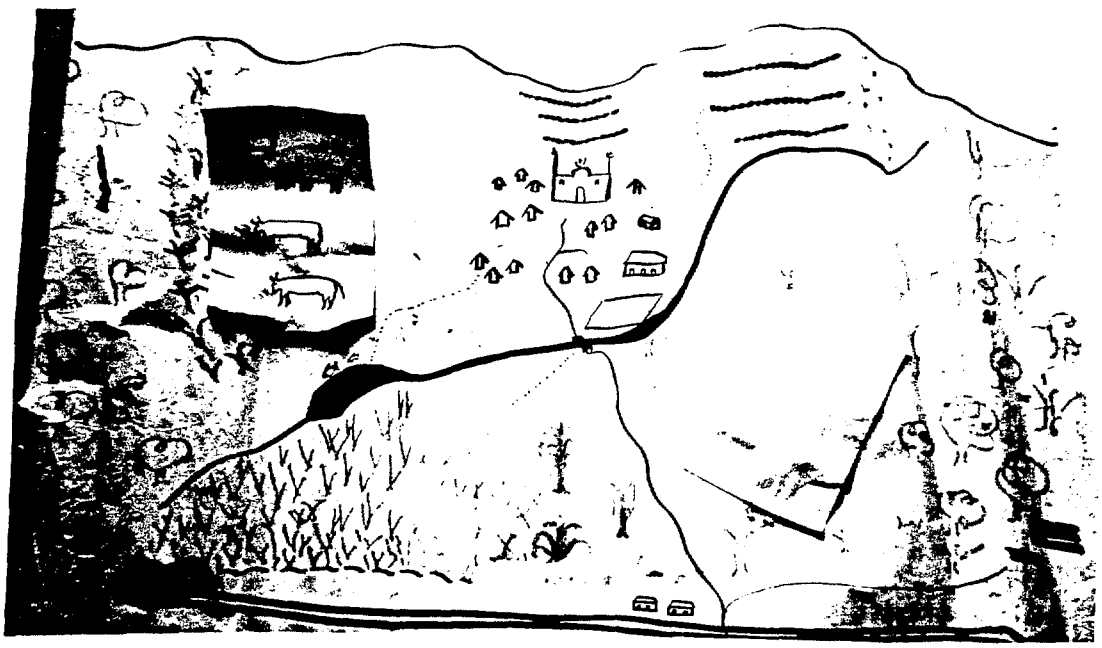

Preparation de carte de vision future pour Amarayah.

PLANIFICATION DE GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

Les villageois de Amarayah avec leur carte.

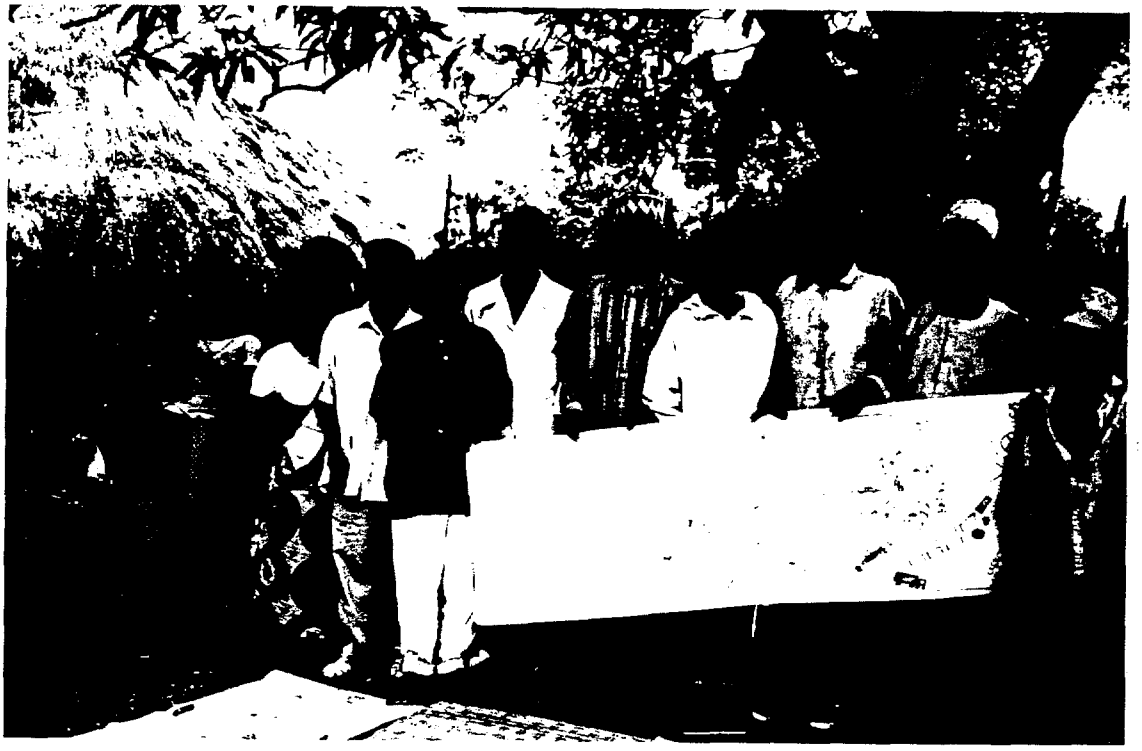

67

Plan de gestion du terroir de Famania et Fourdou (Projet Kissidougou).

PLANIFICATION DE GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

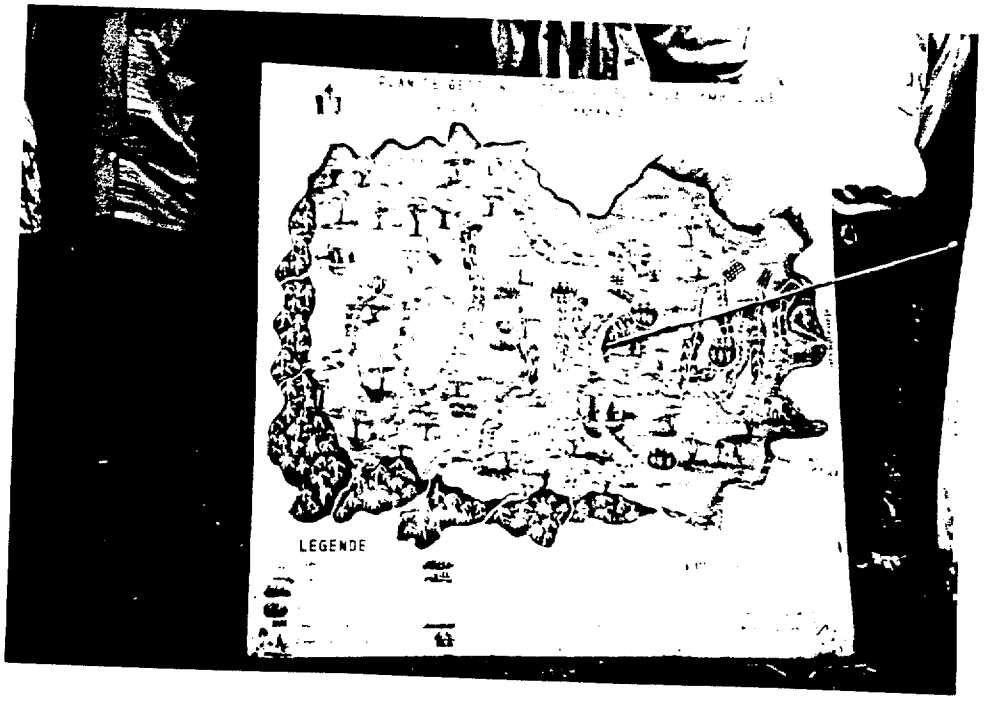

Discussion sur la protection des cours d'eau dans la forêt de Nyalama.

COGESTION DE LA FORET CLASSEE DE NYALAMA

Cultivation d'un bas-fond dans la forêt.

67

Réunion villageoise sur la cogestion de la forêt de Nyalama.

COGESTION DE LA FORET CLASSEE DE NYALAMA

Réunion du Comité Forêt.

70

Membre du Comité Forêt fait un présentation à la deuxième Assemblée Villageoise.

COGESTION DE LA FORET CLASSEE DE NYALAMA

Groupe de travail des femmes
(première Assemblée Villageoise)

Priorités d'usage de la
forêt de groupe de travail
des jeunes (1ère Assemblée)

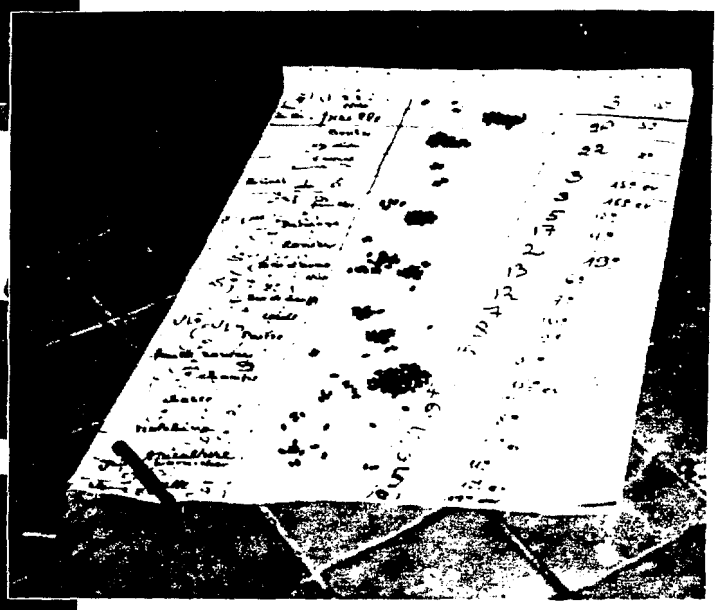

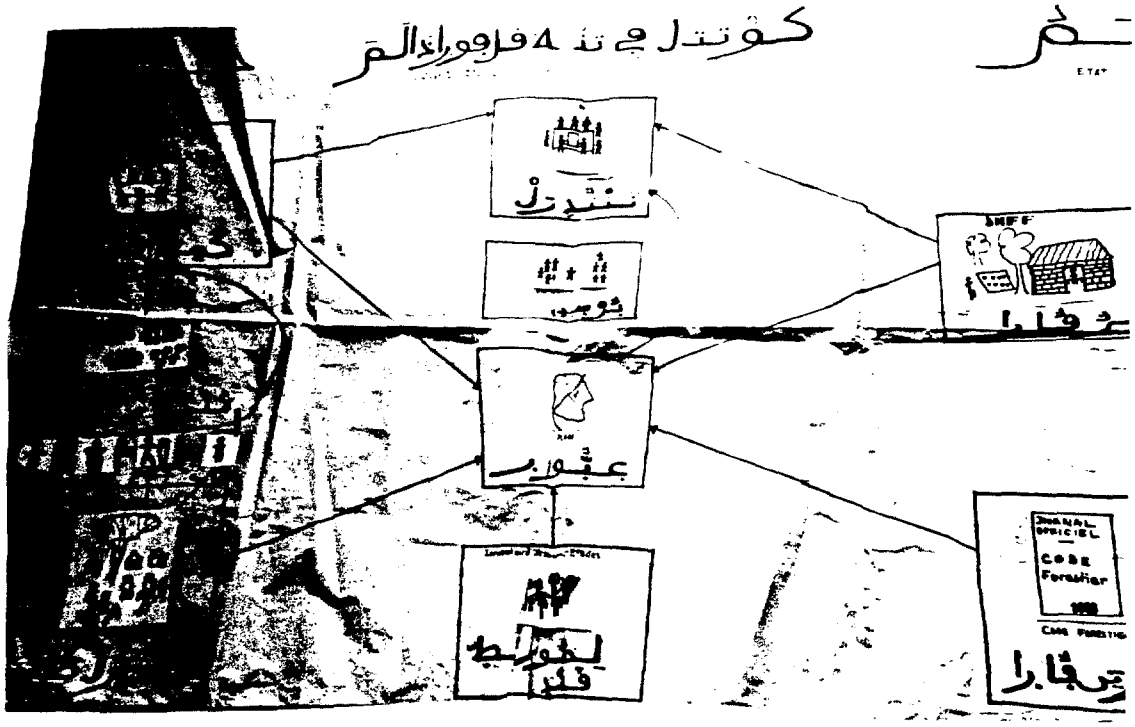

Schéma de Cogestion pour la forêt.

COGESTION DE LA FORET CLASSEE DE NYALAMA

Carte type du plan d'aménagement d'une forêt.

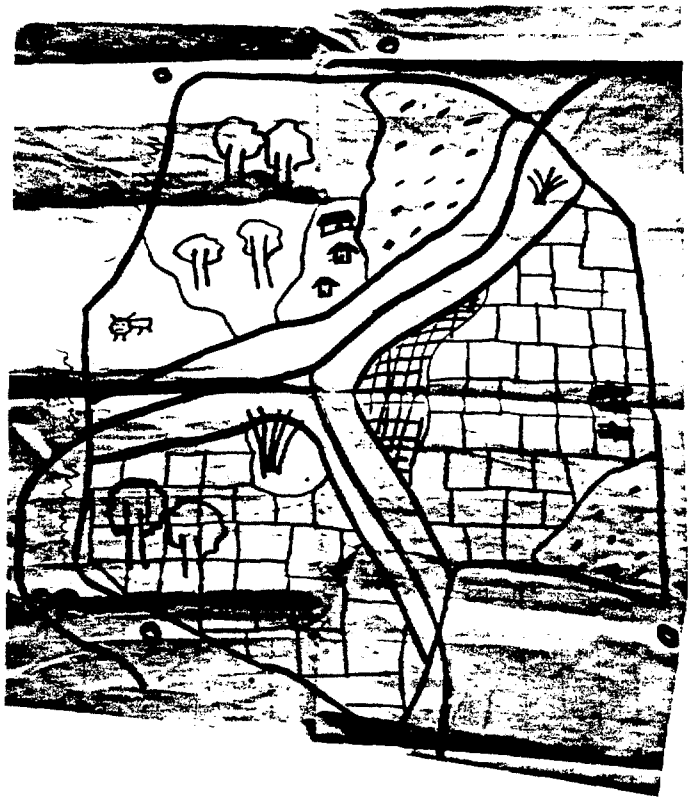

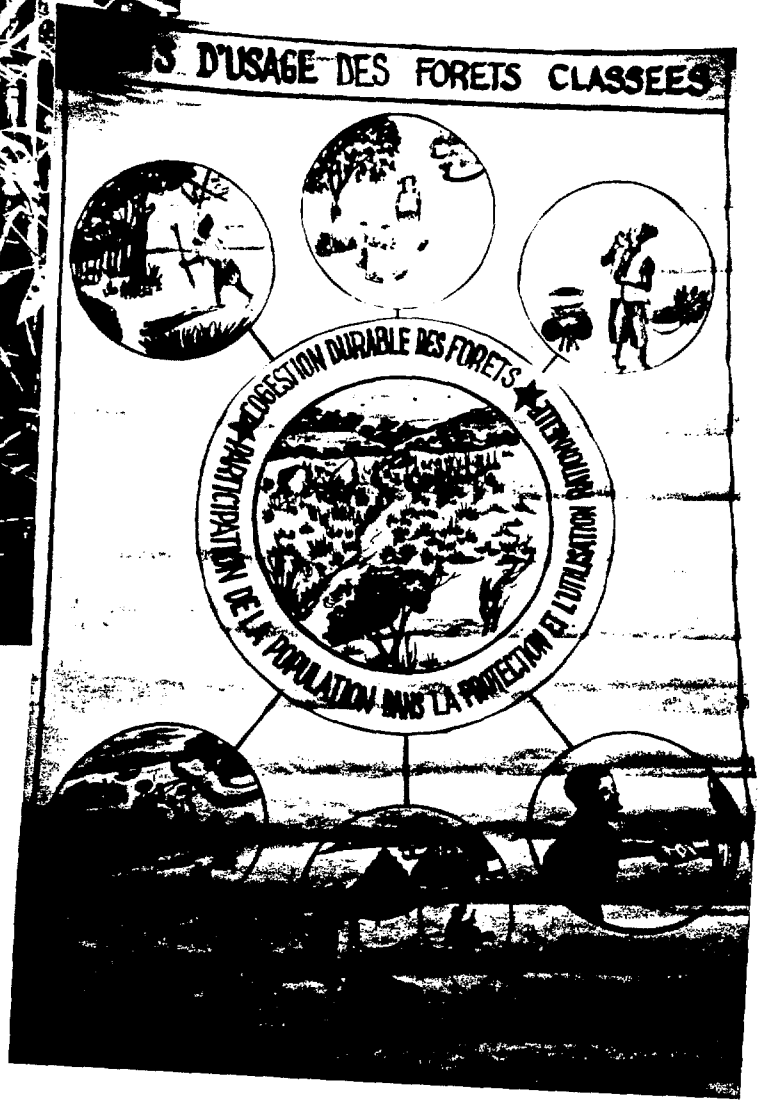

Sur une visite dans la forêt de Nyalama, un membre du Comité Forêt explique l'usage et les pratiques traditionelles d'aménagement du bambou.

COGESTION DE LA FORET CLASSEE DE NYALAMA

Brouillon d'une affiche sur les droits d'usage et la cogestion des forêts classées.